

Grand Chambéry

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



www.grandchambery.fr

SOMMAIRE

GRAND CHAMBERY, CARTE D'IDENTITÉ 3

Compétences de l'agglomération	4
2018, les temps forts	6
Territoire	8
Organisation politique	10
Ressources humaines	12
Archives et documentation	14
Commande publique et assurances	15
Communication mutualisée	16
Systèmes d'information	17
Finances	18

GRAND CHAMBERY, TERRITOIRE DE PROJETS 21

Concertation citoyenne	22
Emploi et innovation sociale	24
Politique de la ville	26
Habitat et gens du voyage	28
Urbanisme et foncier	29
Bâtiments communautaires	30
Infrastructures et voiries	32
Transports et mobilités	34
Grands équipements	36
Economie	38
Développement touristique	40
Eau et assainissement	42
Gestion des déchets	44
Développement durable et transition énergétique	46
Agriculture et espaces naturels	48
Gestion des cours d'eau	50
2018 en chiffres clés	53

Edito



Xavier Dullin

Président de Grand Chambéry

Remise à niveau de nos grands équipements, amplification de nos démarches en faveur du développement économique, adoption de schémas directeurs essentiels à notre attractivité touristique, actions en faveur de la protection de notre environnement... : 2018 aura été une année utile à notre territoire et pour celles et ceux qui le vivent. Merci à nos services pour leur engagement au quotidien sur ces enjeux.

Nous avons taché d'agir dans tous les domaines de nos compétences, et parfois au-delà, afin que chacune et chacun puisse bénéficier d'un accompagnement ou d'une opportunité.

Ainsi, le travail fait en 2018 nous permettra par exemple de sécuriser notre attractivité touristique grâce à la diversification, d'offrir des équipements publics de haute qualité comme la gare et la piscine du stade, de protéger la qualité du lac et de nos rivières avec la construction d'un bassin de déversoir à orage et de restitution, ou encore d'améliorer le cadre de vie de nos habitants grâce au projet de renouvellement urbain de Bellevue et des Hauts de Chambéry.

Dans les Bauges, nous avons engagé la modernisation du réseau d'eau et d'assainissement et avons pris soin de maintenir les services à la population, dans une optique de proximité, en organisant le transfert de la gestion de l'EHPAD Maurice Perrier au Châtelard, ou encore grâce à la création du SIVU Enfance-Jeunesse ...

Il est à souligner l'importance accordée à la préservation de notre patrimoine naturel et à notre qualité de vie : 57% de notre programme pluriannuel d'investissement, soit 117 millions d'euros, sont mobilisés en faveur du développement durable.

La réorientation du Contrat de ville s'est poursuivie avec le développement des partenariats public/privé comme Sport dans la Ville au Biollay, ou les actions de Ma chance moi aussi. La Dynamo et ses organismes résidents se sont désormais totalement ancrés dans le paysage de la jeunesse de notre agglomération.

Bien évidemment, ce ne sont là que quelques exemples parmi les très nombreux dossiers menés actuellement par Grand Chambéry.

Plusieurs indicateurs montrent la dynamique de notre agglomération : un taux de chômage en baisse constante, un taux d'occupation des hébergements touristiques en hausse, une forte pression de la demande d'immobilier à vocation économique...

Les nombreux classements nationaux et locaux qui placent Chambéry et son agglomération comme des lieux attractifs et où il fait bon vivre et entreprendre sont le reflet de cette dynamique.

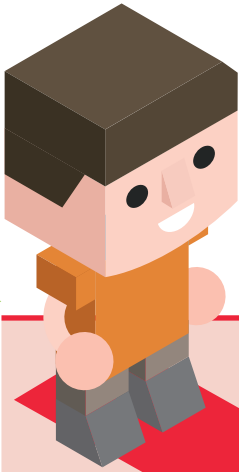
Nous ne souhaitons pas nous arrêter là ! Nous savons que les attentes sont fortes, notamment en conciliant qualité de vie et développement responsable. Notre volonté est de faire au mieux pour y répondre. Nous nous y employons chaque jour avec détermination.

GRAND CHAMBÉRY

carte d'identité



TOURISME
 Développe et aménage
 l'offre touristique visant à renforcer
 l'attractivité du territoire
 Aillons Margeriaz 1000 et 1400.



DÉCHETS
 Collecte les déchets
 recyclables et ménagers
 et gère quatre déchetteries.

TRANSPORTS
 Organise la mobilité et
 valorise les transports en commun,
 les modes actifs et la voiture partagée.



URBANISME
 Elabore le Plan Local
 d'Urbanisme Intercommunal
 Habitat et Déplacements.

ECONOMIE
 Aide à la création et au
 développement des activités
 économiques, développe
 et gère des parcs d'activités.

AGRICULTURE
 Promeut la production agricole
 de proximité et
 soutient la filière bois énergie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE
 Soutient la transition énergétique
 et améliore la qualité de l'air.

POLITIQUE DE LA VILLE
 Anime le Contrat de ville
 et les projets de développement local
 et d'insertion économique et sociale.

Compétences

DE L'AGGLOMÉRATION

COURS D'EAU
Gère et entretient les rivières et leur végétation, concourant à la biodiversité et la protection contre les crues.

EAUX ET ASSAINISSEMENT
Produit et distribue de l'eau potable, traite les eaux usées et garantit la qualité de l'eau.

GENS DU VOYAGE
Construit, rénove et gère les aires d'accueil et les terrains familiaux locatifs.

EQUIPEMENTS
Gère l'aérodrome, la patinoire, les piscines, le parc des expositions et le Phare

HABITAT
Planifie la construction de logements et gère les aides visant à leur achat, amélioration et construction.

VOIRIES
Crée, aménage et entretient les voiries d'intérêt communautaire.





> Cours d'eau

Achèvement de la seconde phase du chantier de restauration écologique et des digues de la Leysse : réalisation des travaux de végétalisation, plantation et aménagement des abords (700 arbres, 1400 arbustes, 23000 boutures).



> Solidarité

Achèvement des travaux de la Plateforme alimentaire solidaire et savoyarde : les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire disposent désormais d'un bâtiment adapté à leurs activités (26000 équivalents repas distribués chaque semaine).



> Infrastructures

Poursuite des travaux de la gare multimodale : livraison du bâtiment tertiaire abritant en son rez-de-chaussée la Vélostation et 3 niveaux de bureaux, végétalisation du parvis (700 m² de surface végétalisée, 28 arbres, 390 arbustes, 460 plantes vivaces et couvre sols plantés).



> Nouvelles technologies

Lancement d'une démarche commune avec la ville de Chambéry sur l'ouverture des données : mise à disposition des premiers jeux de données via sa plateforme.



> Tourisme

Réalisation de schémas d'aménagement touristique et de loisirs pour le massif des Bauges : programmation des actions d'investissement cohérentes et complémentaires.



> Eaux et assainissement

Construction d'un bassin de stockage et restitution des eaux qui permettra de conserver 8 000 m³ d'eaux usées et pluviales en attendant d'être traités.

Les temps forts



> Gens du voyage

Réouverture de l'aire d'accueil de La Boisse : mise à disposition de 50 places d'accueil à des familles de gens du voyage itinérantes pour une durée maximale de trois mois.



> Transport

Désignation d'un nouvel exploitant (Kéolis) pour le service de transport de l'agglomération chambérienne, à partir du 1^{er} janvier 2019 et ce pour une durée de 6 ans.



> Communication

Stand Grand Chambéry et Ville de Chambéry à la Foire de Savoie : lancement d'une communication globale sous le nom « Demain commence aujourd'hui ».



> Économie

Concrétisation des Fontanettes 1 et commercialisation des Fontanettes 2 : inauguration des bâtiments Brick House et Omnipharm qui représentent 120 emplois.



> Politique de la ville

Signature du Contrat du projet de renouvellement urbain de Bellevue en partenariat avec la Ville de Chambéry, Cristal Habitat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe.

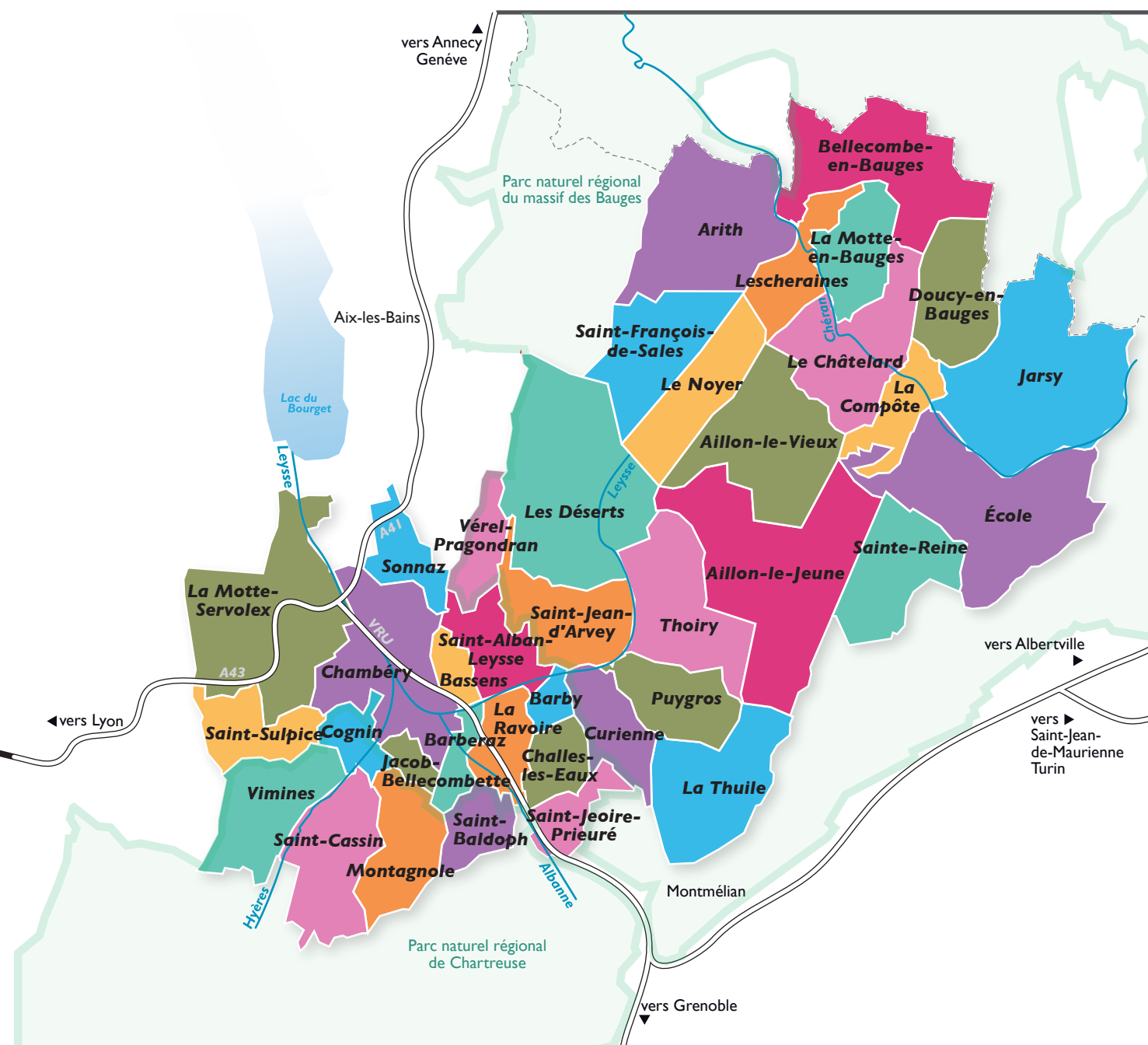


> Équipements

Exploitation du parc événementiel du Phare : SavoiExpo et S-Pass pilotent la concession comprenant l'exploitation et la modernisation/extension du site. Rénovation du site pour un montant de 13 millions d'euros.

Territoire

- > Fusion entre la Communauté d'agglomération Chambéry métropole et la Communauté de communes Cœur des Bauges le 1er janvier 2017
- > 38 communes
- > 137 552 habitants
- > 52 444 hectares dont 11% de surface urbanisée, 26% de surface agricole et 63% d'espaces naturels dont 90% de forêt



Commune	Nombre d'habitants	Superficie en km ²	Densité (habitants/km ²)	Nombre de conseillers titulaires	Nombre de conseillers suppléants
Aillon-le-Jeune	448	34,09	13	1	1
Aillon-le-Vieux	179	21,63	8	1	1
Arith	445	24,27	18	1	1
Barberaz	4 758	3,79	1 255	2	0
Barby	3 394	2,48	1 369	1	1
Bassens	4 166	3,11	1 340	2	0
Bellecombe-en-Bauges	683	22,89	30	1	1
Challes-les-Eaux	5 504	5,65	974	2	0
Chambéry	61 305	20,99	2 921	30	0
Cognin	6 218	4,48	1 388	3	0
Curienne	703	8,55	82	1	1
Doucy-en-Bauges	100	12,65	8	1	1
Ecole	284	29,65	10	1	1
Jacob-Bellecombette	3 959	2,47	1 603	2	0
Jarsy	289	32,68	9	1	1
La Compôte	254	7,57	34	1	1
La Motte-en-Bauges	493	9,96	49	1	1
La Motte-Servolex	12 270	29,85	411	6	0
La Ravoire	8 646	6,82	1 268	4	0
La Thuile	331	18,26	18	1	1
Le Châtelard	706	18,00	39	1	1
Le Noyer	212	12,30	17	1	1
Lescheraines	775	8,17	95	1	1
Les Déserts	789	33,59	23	1	1
Montagnole	845	11,30	75	1	1
Puygros	393	10,34	38	1	1
Saint-Alban-Leyse	5 918	8,40	705	2	0
Saint-Baldoph	2 990	6,24	479	1	1
Saint-Cassin	790	17,79	44	1	1
Saint-François-de-Sales	164	14,44	11	1	1
Saint-Jean-d'Arvey	1 761	13,01	135	1	1
Saint-Jeoire-Prieuré	1 332	5,34	249	1	1
Saint-Sulpice	809	8,82	92	1	1
Sainte-Reine	155	14,62	11	1	1
Sonnaz	1 794	6,79	264	1	1
Thoiry	472	17,75	27	1	1
Vérel-Pragondran	458	6,53	70	1	1
Vimines	2 013	14,23	141	1	1
Total	136 805	529,500	Moyenne 258	82	29

Parole d' élu



Notre agglomération dispose de nombreuses instances de débats et de décisions et les élus participent à bon nombre d'organismes extérieurs qui contribuent au développement du territoire et au bien-vivre de ses habitants.

Mais nous avons également souhaité impliquer au maximum les citoyens en leur donnant l'opportunité de s'exprimer et de s'engager à de nombreuses occasions, qu'il s'agisse d'instances participatives régulières, ou bien à l'occasion de rencontres ponctuelles dans le cadre de certains dossiers importants pour le devenir de notre bassin de vie.

Michel Dantin
Vice-président en charge des relations avec les grandes institutions nationales et européennes

Organisation politique

Syndicats mixtes auxquels adhère l'agglomération

- > Chambéry - Grand Lac économie
- > Comité intercommunautaire pour l'assainissement du Lac du Bourget
- > Métropole Savoie
- > Pôle métropolitain Annecy - Chambéry
- > Savoie Déchets
- > Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry
- > Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie
- > Syndicat mixte des stations des Bauges
- > Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran

Comité des maires

Composé des maires des communes membres de l'agglomération, cette instance se réunit environ une fois par mois pour débattre des sujets concernant le territoire intercommunal et son évolution, ainsi que pour préparer certaines délibérations du Conseil communautaire.

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Composée d'habitants-usagers et de représentants d'associations répartis dans deux commissions thématiques, la CCSPL émet des avis réglementaires sur les tarifs et les rapports d'activités des services publics gérés par l'agglomération et contribue à l'amélioration de la qualité des services publics en faisant régulièrement part de remarques et propositions aux élus et services.

Conseil de développement

Composé d'une vingtaine de citoyens bénévoles, le Conseil de développement a été créé afin d'observer la mise en œuvre du projet de territoire à l'horizon 2030, la Fabrique du territoire, ainsi que de l'évaluer du point de vue de l'habitant. A cet effet, elle rencontre les services de l'agglomération pour participer à la réflexion sur certains projets, le dispositif mon Pass Rénov ou le développement de l'économie circulaire par exemple, et formule des avis, notamment sur le Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements.

Chiffres clés

- > 9 Conseils communautaires
- > 9 Bureaux communautaires
- > 11 Comités des maires
- > 2 Commissions eau / assainissement / déchets de la CCSPL
- > 2 Commissions transports / équipements collectifs de la CCSPL
- > 1 Conseil de développement / 12 séances par an

Conseil communautaire

(au 31 décembre 2018)

82 membres titulaires et 29 membres suppléants

Aillon-le-Jeune	Andrevon Emmanuelle
	<i>Ginollin Pascal</i>
Aillon-le-Vieux	Gogny Christian
	<i>Leger Martial</i>
Arith	Gérard Pierre
	<i>Campillo Didier</i>
Barberaz	Dubonnet David
	Fetaz Yvette
Barby	Chappuis Catherine
	<i>Pierreton Christophe</i>
Bassens	Manipoud Anne
	Thieffenat Alain
Bellecombe-en-Bauges	Berthalay Jean-Luc
	<i>Lejeau Bruno</i>
Challes-les-Eaux	Donzel Julien
	Grosjean Daniel
Chambéry	Bard Philippe
	Beaud Josiane
	Bourida Driss
	Bovier-Lapierre Françoise
	Cerino Jean-Benoît
	Chassot Aloïs
	Colin-Cocchi Nathalie
	Dantin Michel
	Davoine Jean-Claude
	Dioux Christine
	Dullin Xavier
	Dupassieux Henri
	Dussauge Marie-José
	Hamadi Mustapha
	Jeandet Muriel
	Julien Delphine
	Koska Sylvie
	Laclais Bernadette
	Levrot-Virot Claudette
	Marchand Françoise
	Mornand Dominique
	Papegay Christian
	Perez Pierre
	Perrotton Benoit
	Roulet Patrick
	Rousseau Isabelle
	Ruffier Jean-Pierre
	Saint-Pierre Dominique
	Sartori Walter
	Turnar Alexandra
Cognin	Beguïn Jean-Pierre
	Boucher Suzanne
	Vallin-Balas Florence
Curienne	Bochet Stéphane
	<i>Coupeau Pascale</i>
Doucy-en-Bauges	Perrier Marie
	<i>Laplace Patrick</i>

Ecole	Bonniez Annick
	<i>Rey Jacques</i>
Jacob-Bellecombette	Bochaton Brigitte
	Stellian Bruno
Jarsy	Duperier Pierre
	<i>Boccon-Perroud David</i>
La Compôte	Fressoz Jean-Pierre
	<i>Petit Raymond</i>
La Motte-en-Bauges	Regairaz Damien
	<i>Renoir Marion</i>
La Motte-Servolex	Berthoud Luc
	Boisselon Christiane
	Callewaert Denis
	Mithieux Pascal
	Routin Anne
	Vuillermet Sylvie
La Ravoire	Bret Frédéric
	Chauvin Marc
	Picot Jean-Michel
	Van Wetter Françoise
La Thuile	Pommat Dominique
	<i>Poitou Jean-François</i>
Le Châtelard	Hemar Pierre
	<i>Lebrun Annie</i>
Le Noyer	Gamen Philippe
	<i>Joguet-Laurent Damien</i>
Lescheraines	Darvey Albert
	<i>Chareyre Hugues</i>
Les Déserts	André Michel
	<i>Garnier Pierre</i>
Montagnole	Venturini Jean-Maurice
	<i>Blanc Gilles</i>
Puygros	Meunier Luc
	<i>Chaland Claudine</i>
Saint-Alban-Leyse	Barniaudy Céline
	Dyen Michel
Saint-Baldoph	Richel Christophe
	<i>Rol Jacqueline</i>
Saint-Cassin	Dubonnet Philippe
	<i>Marechal Hubert</i>
Saint-François-de-Sales	Fabre Maryse
	<i>Deye Jean-Luc</i>
Saint-Jean-d'Arvey	Januel Bernard
	<i>Vincent Adeline</i>
Saint-Jeoire-Prieuré	Léoutre Jean-Marc
	<i>Genet Marie-Noëlle</i>
Saint-Sulpice	Caille Louis
	<i>Papon Maurice</i>
Sainte-Reine	Blanc François
	<i>Rivollet Yves</i>
Sonnaz	Rochaix Daniel
	<i>Roulet Eliane</i>
Thoiry	Esquevin Jérôme
	<i>Francony Olivier</i>
Vérel-Pragondran	Coendoz Jean-Pierre
	<i>Gautin Florence</i>
Vimines	Mithieux Lionel
	<i>Carret Françoise</i>

Parole d'élus



La mobilisation des agents, toujours aussi soutenue, permet de relever les défis de l'amélioration des services rendus aux usagers, le développement du territoire et la réussite des transitions numériques.

En 2018 la masse salariale de Grand Chambéry a légèrement baissé, alors que la collectivité a poursuivi son engagement pour développer les compétences, favoriser les mobilités internes, améliorer les conditions de travail.

La richesse des échanges au sein des instances représentatives du personnel nourrit un dialogue social dense, de qualité et toujours constructif. Ce dialogue est le socle indispensable à la réussite des adaptations et des changements de la collectivité.

La Direction des ressources humaines accompagne la vie de notre collectivité et apporte son soutien aux équipes dans tous leurs domaines d'activités.

En organisant des synergies avec toutes les directions ressources, les équipes mènent des projets structurants pour les années à venir.

Le développement de projets transversaux qui dépassent parfois le périmètre d'une seule collectivité améliore l'efficacité globale de l'organisation. L'accélération des échanges et la simplification des procédures rendent la structure plus souple et confortent la motivation des agents.

Marc Chauvin

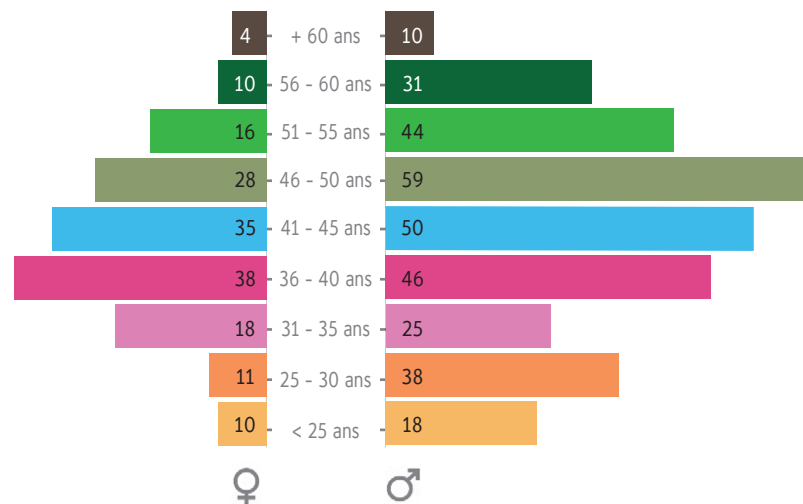
Vice-président en charge des ressources humaines et des moyens des services

Ressources humaines

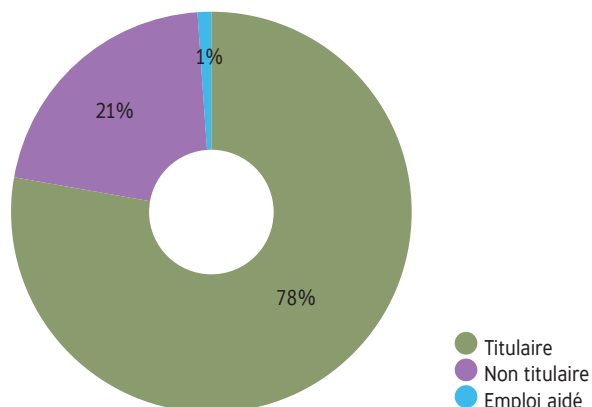
La Direction Ressources humaines

- > Accompagne les agents et les managers au quotidien, tant dans leur évolution personnelle que dans l'adaptation aux nouveaux besoins
- > A cet effet, elle s'est structurée autour de 4 services : la gestion du personnel et le pilotage de la masse salariale ; le développement des emplois et de la formation ; les relations sociales et la communication interne ; la prévention des risques et la santé au travail

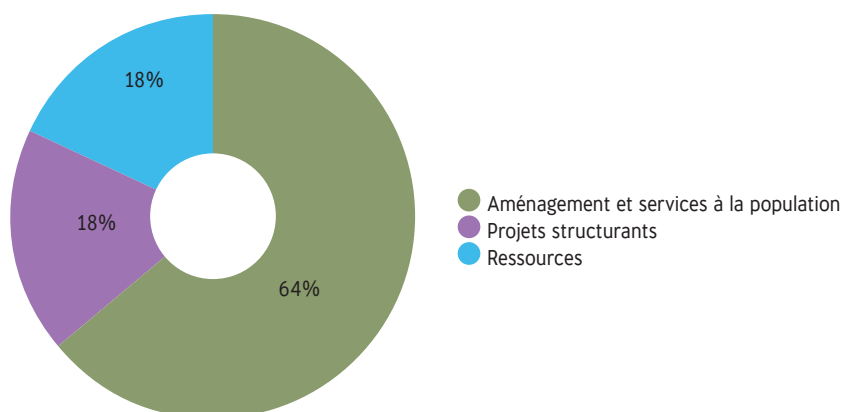
Pyramide des âges



Répartition des effectifs par statut



Répartition des effectifs par compétences



- > Aménagement et services à la population : Concertation citoyenne, Emploi et innovation sociale, Politique de la ville, Habitat et gens du voyage, Urbanisme et foncier, Agriculture et espaces naturels, Gestion des cours d'eau, Développement durable, Gestion des déchets, Eaux et assainissement
- > Projets structurants : Bâtiments communautaires, Infrastructures et voiries, Mobilités et transports, Equipements collectifs, Développement touristique
- > Ressources : Ressources humaines, Moyens généraux, Archives et documentation, Marchés publics et assurances, Communication mutualisée, Systèmes d'information, Finances

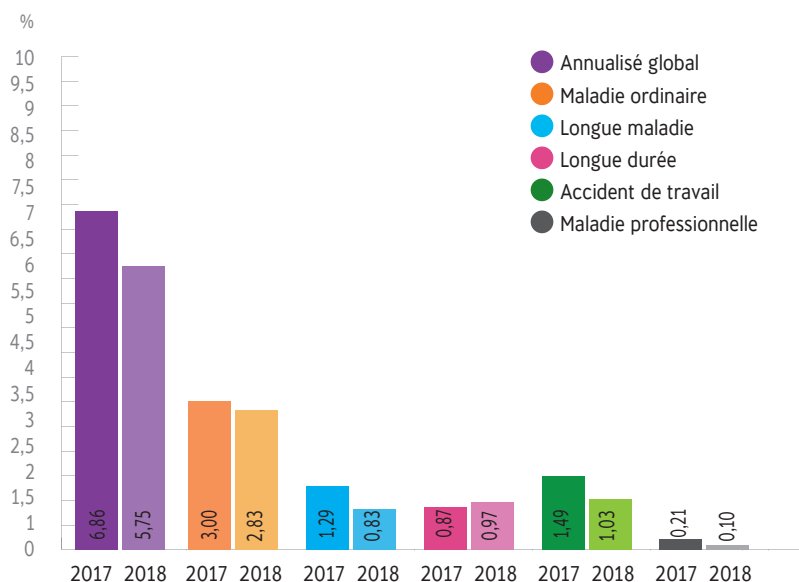
■ **Augmentation des mobilités ascendantes** : plusieurs agents ont bénéficié de belles promotions internes.

■ **Baisse des taux d'absentéisme et des accidents du travail** : l'évolution assez nette mérite d'être confirmée sur plusieurs années et démontre l'efficacité des mesures de prévention mises en œuvre dans la collectivité.

■ **Mise en place d'une formation interne sur les risques liés aux activités physiques** : les formations ont été organisées dans les locaux de la Communauté d'agglomération par un formateur interne éducateur sportif.

■ **Dématérialisation des procédures** : la gestion des congés sur e-RH est opérationnelle pour les agents disposant d'un poste informatique et celle des entretiens professionnels est effective pour une partie des agents. La démarche de dématérialisation se poursuivra en 2019.

Absentéisme



- **Réalisation d'un répertoire numérique des archives de l'aérodrome de Challes-les-Eaux** suite au dépôt du fonds d'archives du Service local des bases aériennes de la direction départementale de l'équipement de la Savoie (1933-1993) et du fonds du Syndicat intercommunal à vocation unique de gestion de l'aérodrome de Challes-les-Eaux (1976-2006).
- **Déménagement, tri et classement des archives (XVIII^e-XX siècle) de la mairie du Châtelard**, soit 83,9 mètres linéaires, suite au déménagement de la maison Despina à la nouvelle mairie.
- **Réalisation de missions d'accompagnement et d'assistance** des communes et des Etablissements publics de coopération intercommunale dans leurs démarches d'archivage papier ou numérique.
- **Exploration des données du territoire** : co-construction et mise en œuvre par l'agglomération et la ville de Chambéry d'une stratégie d'ouverture des données « Open data » afin de se mettre en conformité aux obligations légales de la loi République numérique 2016, accompagner l'évolution des politiques publiques et répondra efficacement aux besoins des usagers et des entreprises du territoire.

Archives et documentation

Le Service Archives et documentation

- > Régit la gestion, la conservation, la communication et la valorisation des archives produites et reçues par l'agglomération
- > Construit et met en œuvre la stratégie d'ouverture des données publiques « Open data » de l'agglomération et la ville de Chambéry
- > Par voie de convention, gère les archives de deux autres Etablissements publics de coopération intercommunale : le Comité intersyndical pour l'assainissement du Lac du Bourget et Savoie Déchets
- > Accompagne les communes de l'agglomération qui le souhaitent dans la construction ou le maintien de leur système d'archivage

Chiffres clés

- > 250 m² de salles d'archives
- > 1837 mètres linéaires d'archives
- > 147 demandes de consultation
- > 423 articles communiqués
- > 74 lecteurs (63 internes et 11 externes)
- > 1 recours Commission d'accès aux documents administratifs



En 2018, l'agglomération et la ville de Chambéry ont initié une démarche commune sur l'open data en mettant à disposition les premiers jeux de données via sa plateforme. Désormais, les collectivités rendent accessibles à tous, via internet, des informations d'intérêt public et général utiles à la communauté. L'ambition est d'offrir de nouveaux services aux administrés et garantir leur utilisation dans le respect de la protection des données personnelles. Les données publiques sont aussi une source d'opportunité pour les entreprises locales du numérique pour davantage innover et créer des services à valeur ajoutée.

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine coordonnées par le service Archives, l'agglomération a proposé un programme varié : les chantiers de la nouvelle piscine aqualudique et de la gare de Chambéry, la restauration de La Leysse en vélo et l'Usine de dépollution des eaux usées mais aussi le puits Pasteur, les dessous de la piscine de Buisson Rond et l'opération Rivières propres. Notre partenaire Savoie déchets a quant à lui ouvert les portes de l'Usine de valorisation énergétique et de traitement des déchets et du centre de tri. Comme chaque année, ces visites ont rencontrées un réel succès avec 550 visiteurs guidés par les techniciens.



Commande publique et assurances

La Direction Commande publique et assurances

- > Garantit la sécurité juridique des achats de la collectivité, conseille et accompagne les directions dans la définition de leurs besoins et le choix des procédures, de la démarche d'achat à l'exécution des marchés
- > Définit, organise et met en œuvre la politique d'achat de la collectivité
- > Conseille et accompagne les directions dans leurs démarches en matière d'assurance : élaboration des marchés, gestion des contrats, des sinistres etc.

Chiffres clés

156 marchés publics conclus :

- > 62 marchés formalisés
- > 94 marchés à procédure adaptée

Pour un montant de 43.68 M€ HT :

- > Travaux : 34 566 321,47 € HT
- > Services : 6 896 386,34 € HT
- > Fournitures: 2 215 030,20 € HT



Depuis le 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation des procédures a pris un nouveau virage. Désormais toutes les consultations d'un montant supérieur à 25 000 € HT doivent être mises en ligne sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS. De même, tous les échanges avec les candidats (négociations, remises des candidatures et des offres par les entreprises candidates, notifications de marchés) doivent obligatoirement transiter par cet outil. Aucun souci technique n'a été relevé jusqu'à présent et les remises d'offres par les entreprises candidates ne se sont pas réduites.

- **Lancement d'une consultation pour la réalisation de prestations d'impression, de mise sous pli et d'expédition des factures de la Direction des Eaux et de l'Assainissement :** cette opération qui comprend les factures des usagers, les contrats des nouveaux abonnés ainsi que les résiliations des anciens totalise environ 150 000 documents annuels.
- **Lancement d'une consultation ayant pour objet l'aménagement du parvis de la gare** sur la commune de Chambéry : cette opération est menée en complément de la réalisation du Pôle d'échanges multimodal qui vise à rassembler sur un même site les services liés à tous les modes de transports.
- **Signature d'une nouvelle convention de délégation de service public pour l'exploitation du service public de transport de voyageurs** sur le territoire de l'agglomération : la société Keolis a été choisie comme futur exploitant du réseau Stac, à partir du 1^{er} janvier 2019 et ce pour une durée de 6 ans.
- **Lancement de la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry :** dans le cadre du plan piscine et à l'issue de l'ouverture de la nouvelle piscine aquatique, des travaux de réhabilitation sont prévus à la piscine de Buisson Rond pour accroître le confort des usagers et réaliser des économies de fonctionnement, notamment grâce à une isolation plus performante.



Foire de Savoie 2018 : lancement d'une communication globale sous le nom générique « Demain commence aujourd'hui » par la Direction de la communication associée à la réalisation et au bon déroulement de nombreux projets urbains.

Chiffres clés

- > 4 Cmag, version imprimée et version numérique : le webzine
- > 1 Cmag Bauges, bulletin d'information en direction des habitants des Bauges
- > 10 newsletters web mensuelles d'information générale destinées aux partenaires
- > 9 newsletters web L'agglo en action postées à l'issue des Conseils communautaires
- > Site internet : 271 522 connexions, 1 175 888 pages vues
- > Réseaux sociaux : 9 866 fans sur Facebook soit +21.11% en un an, 2 531 followers sur Twitter soit +29.93% en un an
- > Production audiovisuelle : 4 visites virtuelles, 118 vidéos, 150 reportages photos et 2 vidéos externalisées
- > Photothèque : 6 317 photos enregistrées, 3 842 connexions, 286 utilisateurs différents
- > Production graphique : 14 créations graphiques originales déclinées sur différents supports
- > Affichage public : 25 campagnes sur le réseau des abri-voyageurs, 41 campagnes à l'intérieur des bus

Communication mutualisée

La Direction Communication mutualisée

- > Elabore, met en œuvre et évalue la stratégie de communication du territoire afin d'expliquer les ambitions portées par les élus et les actions mises en œuvre par les services
- > Satisfait à la demande croissante des habitants et des usagers en matière d'information et de participation à la vie publique en produisant des supports de communication
- > En lien avec les partenaires, valorise les atouts et ressources du territoire dans une perspective de développement

■ Conception et mise en œuvre d'une stratégie globale pour accompagner et valoriser les grands projets urbains sous le nom générique « Demain commence aujourd'hui » :

- Création d'un groupement de commande avec la ville de Chambéry et d'un marché commun de prestations de communication
- Réalisation de campagnes de communication et création de différents supports : signalétique chantiers, panneaux d'information, objets promotionnels, supports papiers et dématérialisés, structures communicantes
- Conception d'un stand commun avec la ville de Chambéry à la Foire de Savoie : scénographie attractive et moderne, de nombreux visiteurs tout au long de la Foire
- Création et développement du site internet « Demain commence aujourd'hui » avec la production et la mise en ligne de nombreuses vidéos

■ Evolution des supports imprimés en fonction des attentes et des pratiques des lectorats :

- Lancement du Cmag Bauges, magazine d'information spécifique de 4 pages en direction des habitants des Bauges
- Changement du mode de distribution du Cmag : fin du toutes boîtes aux lettres, montée en puissance de la mise en dépôt dans les principaux lieux d'accueil et de passage et organisation d'opérations de street marketing sur les zones de passage et à l'occasion de manifestations régulières ou ponctuelles
- Organisation d'une campagne d'affichage pour promouvoir le Cmag et plus particulièrement sa version numérique « webzine »

■ Appropriation et diffusion de la nouvelle identité visuelle de Grand Chambéry : travail de déclinaison de papeterie et de signalétique engagé en 2018 avec la réalisation de nombreux supports tous formats confondus.

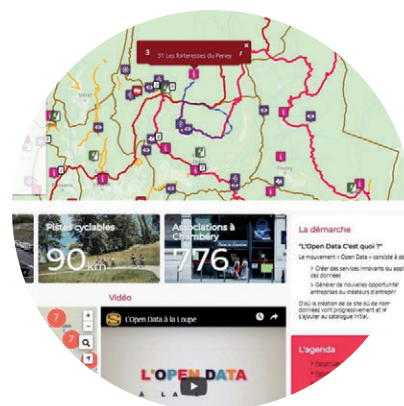
Systemes d'information

La Direction Systemes d'information

- > Développe et met en œuvre les systèmes de traitement et transmission de l'information pour les services de l'agglomération, des villes de Chambéry, La Motte-Servolex, La Ravoire et de leurs satellites respectifs (Centres communaux d'action sociale, Etablissements publics à caractère industriel et commercial, Syndicats mixtes) inscrits dans le processus de mutualisation
- > Accompagne les directions dans l'exercice de leurs missions et gère les différentes demandes des utilisateurs



Mise en œuvre d'un compteur d'eau connecté, permettant le suivi régulier des consommations, l'optimisation de l'exploitation industrielle de l'eau potable en ajustant la production à la demande et la détection d'éventuelles fuites.



Mise en place de la plateforme « Open data » qui permet de traiter à l'échelle du territoire une multiplicité des thématiques telles que les aménagements cyclables, les arrêts et horaires des bus, les points de dépôt du magazine de l'agglomération. Au total, la plateforme totalise 23 jeux de données, 1 million d'enregistrements, 50 000 accès, 800 utilisateurs.

- **Mise en place d'un réseau privé pour l'Internet des objets** : fort d'une expérimentation sur les objets connectés menée en 2017, appliquée au domaine de l'eau potable, l'agglomération et la ville de Chambéry se sont engagées dans l'Internet des objets. Concrètement, la mise en place d'un réseau privé basse-fréquence basé sur la technologie LoRa permet aux collectivités d'expérimenter à moindre coût des cas d'usage multiples au service des habitants, tels que la télé-relève des compteurs d'eau, du remplissage des colonnes d'apport volontaires, des nuisances sonores sur l'espace public, des consommations énergétiques des bâtiments.
- **Mise en œuvre du processus de protection des données** : soucieuse de la sécurité des données à caractère personnel que les usagers lui confient, l'agglomération a créé un service mutualisé de protection des données. Elaboré lors de travaux initiés en 2017, concrétisé par le recrutement d'un agent expérimenté, ce projet, mené de concert par la Direction des systèmes d'information et la Direction des ressources humaines, a fédéré l'agglomération, Grand Chambéry Alpes Tourisme, les 38 communes et leur Centres communaux d'action sociale au sein d'un service commun garant de la conformité à la législation.
- **Accompagnement numérique de projets de territoire** : la production de cartes interactives a accompagné des opérations majeures dans le domaine du tourisme, telles que la requalification de la station des Aillons, le schéma directeur des sentiers de randonnées et la carte touristique Grand Chambéry Alpes Tourisme. La mise en place de la plateforme « Opendata » a permis l'ouverture des données publiques et inscrit l'agglomération dans la modernisation de l'action publique.
- **Dématérialisation des processus** : la poursuite de la dématérialisation complète des documents financiers s'est concrétisée par la mise en place d'outils (solution de numérisation en masse des factures papier, gestion électronique de documents et parapheur électronique) qui ont permis le traitement dématérialisé des bordereaux financiers avec la Trésorerie. A titre d'exemples, on peut compter : 100000 documents indexés, 5000 bordereaux télétransmis.

Finances

Parole d'élus



Dans un contexte toujours plus contraint par une raréfaction des dotations de l'Etat, l'agglomération a mobilisé tous les leviers à sa disposition afin d'appréhender les conséquences financières relatives à sa révision statutaire, renforcer l'efficacité du pilotage budgétaire par une transversalité accrue et achever le passage au tout numérique des processus comptables.

Ce rapide tour d'horizon illustre la complexité des mutations de notre agglomération et exige la mise en place d'un pilotage stratégique affûté afin de garantir la qualité de service public à un meilleur coût tout en s'engageant pour l'avenir.

Jean-Marc Léoutre
Vice-président en charge des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et de l'autorisation du droit des sols

La Direction Finances

- > Anticipe les impacts financiers des décisions législatives et réglementaires et programme les enveloppes budgétaires nécessaires
- > Observe les relations financières et fiscales entre l'agglomération et les communes membres et évalue les transferts de compétences
- > Organise et contrôle l'exécution comptable en intégrant différentes démarches dont la dématérialisation des pièces comptables

Chiffres clés

- > 6 482 commandes, soit -2.29% en un an
- > 12948 factures, soit -3.30% en un an
- > 21 530 mandats et titres, soit -11.68 % en un an
- > 10 M€ d'encours de dette renégocié

La Direction des finances en mouvement

La Direction des finances a mis en place la dématérialisation de l'ensemble des pièces justificatives et la signature électronique des bordereaux mandats et titres, suite à la loi NOTRe qui imposait aux communes et Etablissements publics de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants de mettre en œuvre la dématérialisation de la chaîne comptable au 1^{er} janvier 2019.

Par ailleurs, elle a consolidé la procédure de préparation et de suivi budgétaire avec la tenue de 4 réunions bilatérales. Encadrées par 2 séances plénières qui fixent les orientations à retenir, ces bilatérales permettent de renforcer le travail en commun, de fédérer les compétences et de faire preuve d'innovation.

Tous budgets agrégés

Les budgets doivent respecter un principe d'universalité qui implique que, sauf fiscalité, tarification ou contribution dédiée, les recettes financent les dépenses sans distinction. Cependant, il existe un lien fort entre certaines recettes et certaines dépenses que les tableaux exposent.

Budgets de fonctionnement en dépenses et leurs financements : 133,9 M€

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
Transports et mobilités	26 871 419,77	VT
Déchets	15 404 458,55	ROM RS TEOM
Eaux et assainissement	15 087 605,63	
Engagements contractuels	8 807 152,96	
Tourisme et grands équipements	7 630 337,07	
Moyens généraux	7 377 023,91	
Urbanisme et développement local	4 825 135,51	
Voiries	1 805 950,26	
Cours d'eau	586 563,80	
Total dépenses d'intervention	88 395 647,46	VT TEOM ROM RS

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
Reversements aux communes + FPIC	33 034 829,48	
Opérations financières Budget général	7 432 966,49	
Opérations financières Eaux et assainissement	4 960 322,80	
Opérations financières Transports et mobilités	94 641,21	VT
Total dépenses financières	45 522 759,98	

Total général	133 918 407,44
----------------------	-----------------------

Budgets d'investissement en dépenses et leurs financements : 71 M€

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
Eaux et assainissement	13 608 346,67	
Transports et mobilités	12 094 173,41	
Tourisme et grands équipements	9 643 739,31	
Urbanisme et développement local	6 329 323,45	
Voiries	4 738 001,21	
Engagements contractuels	2 049 779,42	
Moyens généraux	1 606 870,37	
Déchets	1 574 491,65	
Cours d'eau	975 013,05	
Total dépenses d'intervention	52 619 738,54	

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
Eaux et assainissement	4 890 620,32	
Transports et mobilités	3 349 168,88	
Tourisme et grands équipements	3 410 169,70	
Urbanisme et développement local	1 434 862,27	
Voiries	995 340,06	
Moyens généraux	365 559,27	
Déchets	510 808,14	
Cours d'eau	1 202 916,69	
Engagements contractuels	2 220 765,04	
Total dépenses financières	18 380 210,37	

Total général	70 999 948,91
----------------------	----------------------

	Tarifs ou Loyers
	Subventions ou Participations
	Fiscalité ou Contribution dédié
	Fiscalité économique
	Fiscalité ménages
	Dotations de l'Etat
	Emprunts

VT	Versement Transport
ROM	Redevance des ordures ménagères
RS	Redevance spécialisée
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le produit issu de la fiscalité « économique » finance principalement les reversements aux communes au travers des attributions de compensation. Le produit de la tarification, excepté pour l'« Eau et Assainissement » ne suffit pas pour assurer l'équilibre budgétaire des activités et

équipements collectifs appliquant un tarif.

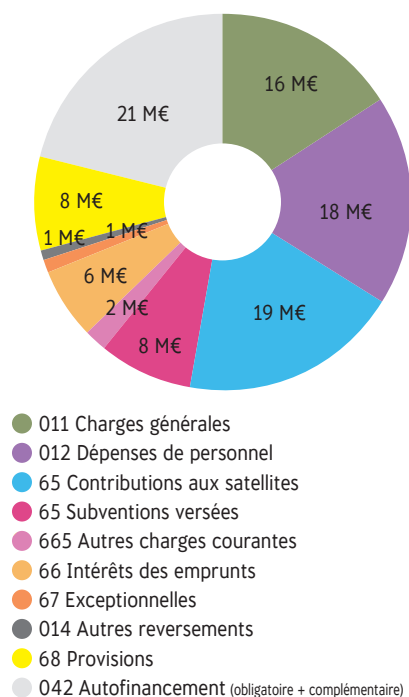
Le produit de la TEOM autofinance la totalité des dépenses d'investissement du service. L'emprunt est la première source de financement (55%) devant les subventions (20%).

Focus sur la section de fonctionnement du Budget Général

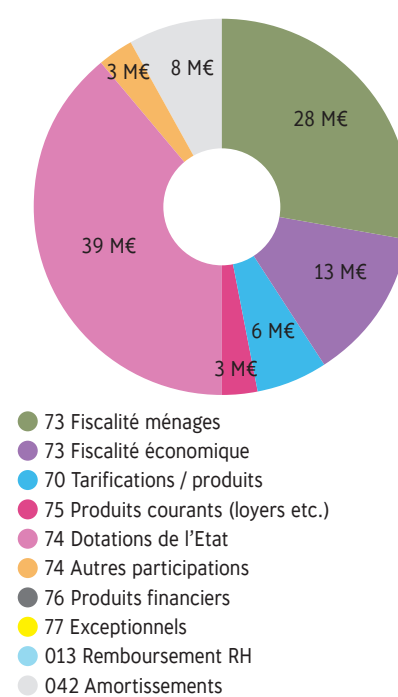
Le compte administratif de la section de fonctionnement du Budget général de Grand Chambéry (109 M€ hors cessions) comptabilise des dépenses de personnel (8,4 M€) qu'il refacture et il retrace le budget de la compétence Déchets (18,4 M€) financée par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il perçoit également la totalité de la fiscalité économique à partir de laquelle il procède à des versements aux communes au titre des Attributions de compensations (31,8 M€). Il verse aussi une contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (0,9 M€).

Après avoir retraité l'ensemble des données (109-8,4-18,4-31,8-0,9=49,5 M€), les dépenses et recettes de fonctionnement propres au Budget général hors Déchets sont réparties de la manière suivante :

Dépenses



Recettes



Les ressources se divisent en 2 blocs : les dotations de l'Etat et la fiscalité perçue par la communauté d'agglomération. A noter qu'après déduction des attributions de compensation aux communes membres, le poids de la fiscalité économique disponible pour l'intercommunalité

est inférieur à la fiscalité ménages. Grand Chambéry est tournée vers l'investissement et la première enveloppe de dépenses est l'auto-financement obligatoire (dotation/amortissements) et complémentaire (excédents de fonctionnement).

Suite à la fusion de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole et la Communauté de communes Cœur des Bauges en 2017, la nouvelle intercommunalité a harmonisé ses compétences par extension ou restitution et révisé ses statuts par délibération en juillet 2018.

Les principales conséquences de cette révision statutaire sont :

■ **Transfert de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Maurice Perrier** : suite au retrait de la compétence action sociale d'intérêt communautaire et afin de garantir la pérennité et la qualité des services de proximité en matière d'hébergement des personnes dépendantes et de soins à domicile sur le territoire

des Bauges, Grand Chambéry a confié la gestion de ces services à la fondation des Villages de santé et d'hospitalisation en altitude, spécialisée dans l'accueil des personnes âgées.

■ **Reprise de la station des Aillons-Margeriaz** : la prise de compétence de Grand Chambéry en matière d'exploitation et d'aménagement des équipements touristiques sport et loisirs de montagne toutes saisons sur le territoire des Aillons-Margeriaz a entraîné la dissolution du Syndicat d'aménagement et de gestion des Aillons-Margeriaz. L'intercommunalité a ensuite fait le choix de transférer cette compétence au Syndicat mixte Savoie Grand Revard devenu Syndicat mixte des stations des Bauges.

■ **Travaux de la Commission locale d'évaluation des charges transférées** : la CLECT a étudié plusieurs transferts de compétences afin de mesurer les impacts financiers pour 2019 :

- Evolution de la compétence Voiries d'Intérêt communautaire
- Restitution de la compétence Défense extérieure contre l'incendie
- Restitution des compétences Enfance-Jeunesse, Equipements sportifs et Gendarmerie aux communes des Bauges
- Evolution de la compétence Eaux pluviales urbaines

Elle a statué sur le montant des charges transférées par 14 communes au titre de l'évolution de la compétence Voiries d'intérêt communautaire qui s'établit à 656 676 €.

GRAND CHAMBÉRY

territoire de projets



Parole d'élue



L'écoute des habitants est essentielle à l'élaboration d'un projet qui contribue à l'amélioration de la vie, à l'échelle d'un quartier comme de l'agglomération.

Les modes de concertation évoluent rapidement. Il est important pour Grand Chambéry de s'adapter et d'innover en la matière.

Cela a été le cas avec le projet d'agglomération La Fabrique du territoire qui a mobilisé 733 participants aux ateliers, récolté plus de 3 000 idées, dont le Conseil de développement est chargé de veiller à la mise en œuvre. C'est également le cas avec les autres grands projets tel que le renouvellement urbain.

L'objectif est d'aller directement à la rencontre des habitants sur l'espace public afin de leur proposer de participer au projet d'aménagement de leur quartier.

Les avis exprimés ont un impact réel dans la construction des projets. Ils viennent compléter l'expertise technique des urbanistes, les connaissances des acteurs locaux et permettent ainsi d'ajuster au mieux les réalisations pour répondre aux attentes de tous.

Sylvie Koska

Vice-présidente en charge de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire

Concertation citoyenne

La Mission Concertation citoyenne

- > Vise à impliquer les habitants afin d'enrichir l'élaboration et l'évaluation des grands projets du territoire
- > Anime les instances de démocratie participative de l'agglomération prévues par la loi, à savoir les Commissions des usagers et le Conseil de développement
- > Favorise les démarches participatives dans les différentes phases des projets et politiques mis en place par l'agglomération à travers des approches actives et innovantes

Les enjeux pour l'agglomération à l'horizon 2030

- > Vivre ensemble : une agglomération plus forte parce que plus solidaire
- > Bien vieillir : se préparer au grand âge, quand on est encore jeune
- > Génération Z : construisez avec nous votre agglomération
- > Territoire durable : l'agglomération, moteur des grandes transitions
- > Economie 2.0 : créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain
- > Tous connectés : concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain
- > Métropole ouverte : l'agglomération, une place à part entière



Dans le cadre du troisième cycle d'ateliers sur le PLUi HD proposé par l'agglomération, une réunion publique organisée au Centre de congrès Le Manège a réuni un important public et permis un large débat sur le projet. Cette réunion s'inscrivait dans l'ensemble des actions de concertation 2018 avec notamment 6 ateliers citoyens, des réunions publiques locales et la poursuite des conférences sur l'architecture et les mobilités.

Plusieurs démarches de concertation liées aux différentes étapes du projet ont permis aux participants de s'exprimer sur le devenir du futur quartier connecté et intelligent de La Cassine. A proximité de tous les modes de transport, cette nouvelle entrée de ville à Chambéry permettra d'accueillir les sièges régionaux et nationaux de grandes entreprises et de créer un lieu de vie branché et animé de jour comme de nuit.



Projet d'agglomération 2017-2030

Depuis la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, les agglomérations élaborent un projet de territoire dont l'horizon ne se limite pas à la durée du mandat, mais qui s'inscrit dans le temps long, celui d'une génération, pour prendre en compte les évolutions de la société et les enjeux de demain. Piloté par Grand Chambéry, la démarche de concertation instaurée dans le cadre de La Fabrique du territoire, se poursuit sous différentes formes : participations à des ateliers, visite de chantiers, organisation de réunions publiques, démarches de participation en ligne etc.

- **Animation du Conseil de développement** : cette instance de démocratie participative est chargée d'évaluer, du point de vue de l'habitant, la mise en œuvre des enjeux pointés lors de la Fabrique du territoire, le projet d'agglomération à l'horizon 2030. Elle alimente la réflexion des élus et des équipes dans les divers projets développés sur l'agglomération. Elle est également chargée d'émettre un avis sur le Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements et sur le Plan climat énergie territorial, deux documents de planification stratégique en cours d'élaboration.
- **Concertation sur le Projet de renouvellement urbain** : les habitants et usagers des quartiers de Bellevue et des Hauts-de-Chambéry sont directement abordés sur l'espace public pour participer à la définition du renouvellement urbain, axe fort parmi les grands projets de la démarche Demain commence aujourd'hui.
- **Concertation sur l'aménagement du parvis du futur Pôle d'échanges multimodal** : un important dispositif de communication et de concertation, dont l'ouverture d'une permanence et la mise à disposition régulière d'informations sur le site de Territoire mobile, ont permis à près de 1 000 personnes de s'informer et pour 80 d'entre elles de donner leur avis sur ce projet qui redessine profondément ce secteur de la ville.

Parole d'élue



En 2018, Grand Chambéry donne une nouvelle dimension à sa politique en matière d'Économie sociale et solidaire (ESS) en articulant les enjeux du projet d'agglomération, La Fabrique du territoire, avec plusieurs initiatives liées à l'innovation sociale.

Ainsi, la collectivité s'est portée candidate à la démarche de labellisation French impact du Ministère de la transition écologique et solidaire afin de réunir un collectif d'entreprises autour de plusieurs projets liés à des défis environnementaux et sociétaux structurants : l'économie circulaire, la transformation et l'inclusion numérique, la coopération alimentaire, la lutte contre la précarité énergétique en sont quelques illustrations.

Malgré une baisse significative du chômage en 2018, le Plan local pour l'insertion et l'emploi et les clauses sociales restent des dispositifs indispensables pour permettre l'accès ou le retour à l'emploi durable des personnes les plus en difficulté.

Au travers du dispositif CitésLab de Grand Chambéry, les porteurs d'idées ou de projets de création d'entreprise sont accompagnés de manière individualisée dans leurs démarches de validation et de construction de leur projet, ce qui constitue une autre forme de réponse à la lutte contre le chômage.

Sylvie Koska

Vice-présidente en charge de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire

Emploi et innovation sociale

Le Service Accès à l'emploi et innovation sociale

- > Conduit des actions d'insertion professionnelle au bénéfice des publics les plus éloignés de l'emploi grâce à un dispositif d'accompagnement dédié, le Plan local pour l'insertion et l'emploi
- > Met en œuvre les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics de travaux et de services de plus de 90 000 euros HT
- > Sensibilise le grand public à la culture entrepreneuriale et en particulier les habitants des quartiers de la politique de la ville, les personnes en recherche d'emploi, les jeunes peu qualifiés, les bénéficiaires de minimas sociaux
- > Détecte les porteurs d'idées / d'envies de création ou reprise d'entreprises, les accompagne pour passer de l'idée au projet et les oriente vers les partenaires de la création d'entreprise
- > Valorise et développe l'économie sociale et solidaire à travers les partenariats locaux au service d'un nouveau modèle économique

Bilan du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- > 330 participants en parcours dont 116 nouvelles personnes intégrées en 2018
- > 60% du public est féminin
- > 10,6% sont des jeunes de moins de 26 ans
- > 52% des participants ne sont pas originaires de l'Union européenne
- > 60% n'ont aucun niveau scolaire voire n'ont jamais été scolarisés
- > 42% ont quitté le PLIE en sorties positives : 27,6% en CDI, 53,4% en CDD de 6 mois et plus, 10% en formations diplômantes de 6 mois et plus, 7% en intérim de 6 mois et plus



Participation de CitésLab au Campus Passeurs d'avenir organisé les 16 et 17 novembre 2018 au Manège, Centre de congrès de Chambéry. Le forum était composé de structures variées (entreprises, associations locales, régionales ou nationales, structures éducatives et collectivités locales) venues témoigner d'actions engagées pour le bien commun ou dans le cadre de l'innovation sociale. Une belle vitrine qui constituait une première à Chambéry !

Bilan CitésLab (mai à décembre 2018)

- > 10 actions de sensibilisation et de détection menées sur le territoire et auprès des publics des quartiers
- > 104 personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat
- > 43 porteurs d'initiatives conseillés individuellement
- > 28,6% des personnes rencontrées individuellement ont entre 18 et 26 ans
- > 47,6% des personnes rencontrées individuellement ont entre 27 et 50 ans



Organisé par le Conseil citoyen du quartier Biollay à Chambéry le 9 octobre 2018 à la salle Jean-Baptiste Carron, le forum Parlons emploi ! proposait de nombreux ateliers pour mieux organiser sa recherche d'emploi, avec l'aide d'acteurs de l'emploi et des représentants d'entreprises. De nombreux conseils pratiques, rencontres, témoignages ont fait de cet événement un temps fort en faveur de l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

■ **Lancement d'une nouvelle offre de service pour les participants du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).** Depuis sa mise en place, le PLIE apporte un accompagnement socio-professionnel sur mesure aux chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés pour accéder à un emploi durable correspondant à leurs attentes. Les raisons de ces situations difficiles sont multiples : faible niveau ou manque de qualification, longue période d'inactivité, freins tels que le manque d'autonomie, de mobilité ou de maîtrise de la langue française. Pour mieux répondre aux diverses situations rencontrées, le PLIE a donc renouvelé son offre de services en proposant :

- trois types de parcours d'insertion qui tiennent compte des objectifs prioritaires à traiter : la résolution des freins à l'emploi ; l'orientation et la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable ; l'accès à l'emploi durable de plus de 6 mois
- des formations en informatique pour débutants
- du coaching emploi ciblé, de l'intermédiation et de la mise en relations avec des entreprises.

Cette offre de services est réservée aux participants du PLIE et permet de compléter les outils proposés par Pôle emploi ou la Région Auvergne Rhône-Alpes en matière de formations, d'aide à la mobilité et de mesures d'accès à l'emploi.

■ **Développement du dispositif CitésLab.** Intégré au Contrat de ville 2015 / 2019, dans le volet Emploi et développement économique, le dispositif vise à favoriser l'initiative économique des résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et dynamiser le tissu économique. A cet effet, il propose de nombreuses actions collectives de sensibilisation et d'information sur la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires et sur le reste de l'agglomération. L'accompagnement des porteurs d'idées ou de projets est réalisé sous forme d'entretiens individuels assurés par la cheffe de projet CitésLab qui reçoit les bénéficiaires à un rythme de rendez-vous adapté à leurs démarches et au temps de maturation nécessaire à leur projet de création.

Le PLIE et CitésLab bénéficient du soutien financier de l'Europe grâce à l'intervention du Fonds Social Européen.

Parole d'élus



2018 a été marquée par une démarche d'évaluation-action de près de 10 mois à la rencontre des nombreux partenaires du Contrat de ville, des élus de l'ensemble des politiques touchées par ces périmètres

les plus fragiles du territoire auxquels une attention particulière doit être apportée.

Cette démarche enrichissante permet de tirer les leçons des trois premières années du contrat et d'accélérer les réorientations nécessaires des actions menées en 2018 et qui se poursuivront en 2019 et 2020.

Aller chercher toujours plus d'innovation au profit du bien-être quotidien des habitants, faire de la diversité un atout pour notre territoire, développer les passerelles entre acteurs, autant de défis à relever pour la suite de ce contrat.

Driss Bourida

Vice-président en charge du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale



La fusion de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges a notamment impacté le nombre d'équipements recevant du public et à rendre accessibles par la communauté d'agglomération. En 2018, les études et le travail collégial entrepris ont permis la réalisation de beaux projets et le

développement de service de transport spécialisé qui se révèle être la réponse à un vrai besoin.

Le soutien aux actions menées par les associations en direction des plus fragiles concourt à satisfaire leurs besoins essentiels et faciliter leur insertion au travers d'activités artistiques, culturelles et sportives.

Christiane Boisselon

Conseillère déléguée en charge des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées

Politique de la ville

Le Service Politique de la ville et innovation sociale

- > Développe la Politique de la ville pour réduire les inégalités sur le territoire
- > Pilote le renouvellement urbain, agit pour réduire la fracture numérique, favorise le lien social dans les secteurs fragiles
- > Accompagne les publics en grande difficulté et coordonne l'action en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans l'objectif d'un accès à tout pour tous

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Cadre bâti

- > 4 Etablissements recevant du public (ERP) rendus accessibles en 2018
- > Au total, 30 ERP accessibles sur 34 ERP recensés sur l'agglomération et le territoire des Bauges

Voirie

- > 18 aménagements réalisés sur 6 communes (Barberaz, Chambéry, Cognin, La Motte-Servolex, La Ravoire et Saint-Alban-Leysse)
- > 11 études menées sur 9 communes (Barberaz, Barby, Bassens, Chambéry, Jacob-Bellecombette, La Ravoire, Saint-Alban-Leysse, Saint-Baldoph et Vimines)

Transports

- > 34 quais bus aménagés en 2018
- > 281 quais bus mis aux normes d'accessibilité sur les 453 classés prioritaires, soit 62%
- > 100% des bus accessibles
- > Pour Citalis, service de transports spécialisé : 24 406 trajets réalisés par 816 usagers, dont 60% ont plus de 80 ans.



Engagement du Projet de renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry (120 millions d'euros) : l'année écoulée a permis d'achever les études de définition du projet, de recueillir l'avis des habitants et de négocier avec les partenaires afin d'aboutir à un projet partagé, faisable techniquement et financièrement. Le 5 juillet 2018, la signature de la lettre d'engagement a réuni l'ensemble des acteurs. Dès lors, le projet est rentré dans sa phase opérationnelle. Les premiers chantiers ont débuté (aménagement de la place Demangeat, réhabilitation des premiers logements). Ils s'échelonneront jusqu'en 2025/2026.



Engagement du Projet de renouvellement urbain de Bellevue (18 millions d'euros) : issu des études de définition du projet et du travail de concertation avec les habitants et partenaires, le projet a été signé le 17 novembre 2018. Le chantier de restructuration du cœur de l'ancienne cité a été lancé par Cristal Habitat dès la fin de l'année et s'achèvera en 2020. La restructuration des espaces et équipements publics par la Ville de Chambéry et du boulevard de Bellevue par Grand Chambéry seront lancés en 2020/2021.



Arrivée de Sport dans la Ville au Biollay : l'association a déployé son activité au dernier trimestre 2018 sur le quartier du Biollay et a très rapidement touché une quarantaine de jeunes grâce au recrutement d'un nouveau chargé d'insertion qui a pu créer du partenariat avec les acteurs du territoire.



En 2018, les Conseils citoyens, composés d'habitants et d'acteurs locaux, ont été très actifs. Le Conseil citoyen du Biollay a organisé la journée Parlons emploi, couronnée de succès, qui a permis d'échanger très concrètement sur la recherche d'emploi. Quant au Conseil citoyen de Bellevue, il a participé à l'organisation de la fête de quartier de Bellevue. Enfin, les trois Conseils citoyens ont participé à l'évaluation du Contrat de ville à mi-parcours.

■ **Développement d'un réseau de médiation numérique** pour favoriser l'accès aux droits des personnes éloignées du numérique dans leurs demandes quotidiennes rendues plus difficiles avec la dématérialisation des services publics.

■ **Animation d'une démarche d'évaluation-action du Contrat de ville** afin de mobiliser les partenaires autour des thématiques à renforcer et de rencontrer tous les élus concernés, dans l'objectif d'accélérer les réorientations nécessaires pour répondre au plus près aux besoins des habitants des quartiers fragiles du territoire.

■ **Déploiement du Contrat de Bellevue** afin de mettre en place des permanences d'accès aux droits à destination des habitants, telles celle de la Mission locale jeunes sur les thématiques concernant les jeunes de 16 à 25 ans, d'Agir ABCD sur l'initiation au numérique et l'accompagnement au Code à la route ou de la médiatrice de la Régie Coup de Pouce sur les questions de l'insertion sociale et professionnelle. La mise en place d'une équipe territoriale a également permis de développer des partenariats sur les questions de parentalité entre l'école, le Dispositif de réussite éducative et l'Association de la fondation étudiante pour la ville. Une fête de quartier a également été organisée en lien avec le conseil citoyen.

Parole d'élue



Grand Chambéry poursuit son accompagnement pour favoriser une offre de logements de qualité et diversifie son intervention en faveur des parcours résidentiels dans le logement social.

Intégré dans le Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements, la politique Habitat bénéficie désormais d'une vision cohérente sur le long terme et s'inscrit en complète articulation avec les autres politiques conduites sur le territoire (urbanisme, transports, économie).

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage, l'agglomération gère une douzaine de terrains familiaux pour les familles sédentarisées, un terrain de grand passage de 120 places pour accueillir les groupes entre avril et septembre et une aire d'accueil de 50 places pour les familles itinérantes.

Brigitte Bochaton
Vice-présidente en charge de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage

Habitat et Gens du voyage

Le Service Habitat

- > Permet le développement d'une offre de logements diversifiée et équilibrée
- > Accompagne la réhabilitation des logements existants pour améliorer leur qualité

Le Service Gens du voyage

- > Gère l'aménagement et la maintenance des terrains familiaux
- > Administre la gestion et la maintenance de l'aire de grand passage et de l'aire d'accueil



Suite à sa réhabilitation, l'aire d'accueil de La Boisse permet d'offrir 50 places d'accueil à des familles de gens du voyage itinérantes pour une durée maximale de trois mois et dispose désormais d'un système

de prépaiement et de télégestion des fluides et des stationnements. Cet équipement, en complément de l'aire provisoire de grand passage de La Ravoire, permet à l'agglomération de répondre à ses obligations légales en la matière, notamment la loi Besson relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage qui a renforcé les obligations des communes à l'égard de cette communauté.

- **Poursuite de l'accompagnement et du financement pour développer une offre de logements de qualité** : 390 logements locatifs sociaux, 61 logements en accession sociale ou abordable, 555 logements devant faire l'objet d'une réhabilitation, notamment énergétique (363 logements sociaux et 192 logements du parc privé dont 2 copropriétés complètes).
- **Développement de l'opération mon Pass'Rénov** avec l'organisation de nombreuses actions de mobilisation des acteurs locaux (banques, syndicats) afin de faciliter les démarches de rénovation et d'amélioration des logements.
- **Signature de la Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux** avec l'Etat, Action Logement, le Département et les principaux bailleurs sociaux du territoire, en vue de favoriser l'accès des plus modestes et des publics prioritaires au parc social et de veiller à un meilleur équilibre social de l'occupation du parc sur le territoire.
- **Lancement d'une étude avec l'Etablissement public foncier local** afin d'élaborer le volet habitat du PLUi HD (valant Programme local de l'habitat) et définir une stratégie en faveur de l'équilibre social de l'habitat et de la maîtrise de la consommation foncière.
- **Poursuite de la recherche foncière à destination de terrains familiaux** menée avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural pour trouver 15 nouveaux terrains d'ici 2020 et délocaliser les actuels situés en zone économique ou en zone inondable.

Urbanisme et foncier

Le Service Urbanisme et foncier

- > Permet un développement cohérent à l'échelle du territoire avec l'élaboration du PLUi HD et l'évolution des documents d'urbanisme communaux
- > Assiste les services et les communes dans le domaine de l'urbanisme
- > Assure la maîtrise foncière des projets : conseil, négociation, déclaration d'intention d'aliéner
- > Instruit les autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes (1308 dossiers en 2018)



Face à la croissance continue des besoins, Grand Chambéry, accompagné par le Département de la Savoie, a livré aux Restos du Cœur et à la Banque Alimentaire un bâtiment, baptisé la Plateforme alimentaire solidaire et savoyarde, adapté aux activités de ces deux associations : logistique- stockage, tri des denrées, préparation des commandes, formation des bénévoles, gestion administrative.

- **Création de quatre plans de secteur dans le PLUI HD** : déclinaisons locales des règles d'urbanisme, ces plans de secteurs (urbain, des Piémonts, du Plateau de la Leysse, du Cœur des Bauges) correspondent à un fonctionnement territorial spécifique et/ou à une géographie particulière.
- **Animation de la 3^e phase de concertation du PLUI HD** : la concertation sur le PLUI HD s'est poursuivie en 2018 sur l'ensemble du territoire et a permis des échanges nombreux et de qualité sur cette dernière phase réglementaire avant l'arrêt du projet.
- **Evaluation et bilan du Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Chambéry** : cette étape permet d'affiner les dispositifs mis en place par la commune et de planifier les moyens disponibles et l'organisation nécessaire pour protéger et soutenir la population.
- **Accompagnement des directions opérationnelles** : acquisitions foncières pour la réserve collinaire, les terrains en zones humides, les pistes cyclables ; cessions de bâtiments pour la plateforme bois de La Compôte, du local associatif au Chatelard ; mise en place de conventions pour la relocalisation de la banque alimentaire et des restos du cœur. Plus de 1500 déclarations d'intention d'aliéner ont été analysées par le service foncier durant l'année.

Parole d'élu



Suite à sa définition l'année précédente, le Projet d'aménagement et de développement durables du Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) a fait l'objet d'un travail réglementaire en 2018, dernière phase avant l'arrêt du projet début 2019.

Conformément à notre charte de gouvernance, une importante concertation a été conduite avec les communes, permettant une réponse adaptée aux enjeux du territoire et aux spécificités communales. Maires, conseils municipaux et services communaux ont élaboré avec Grand Chambéry un document unique pour une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente à travers plus de 140 réunions de travail.

Tous les services de l'agglomération ont également participé à ce projet pour livrer un document mettant en cohérence la planification, les déplacements et la politique logement.

Lionel Mithieux
Vice-président en charge de l'urbanisme, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences

Parole d' élu



L'agglomération se développe en se dotant de grands équipements modernes et spacieux, tels que la nouvelle gare ou la future piscine, à la hauteur des besoins des habitants.

Les études et travaux se sont aussi concrétisés dans des domaines variés tels que la déconstruction de bâtiments à Côte Rousse, la remise à niveau complète de la piscine de Buisson Rond, ainsi que l'étanchéité de la toiture de la patinoire ou des remises en état d'équipements sur le bâtiment du « front de neige » au Margériaz.

Des interventions sur les bâtiments existants sont également menées au bénéfice des utilisateurs et des occupants et dans le souci quotidien de prolonger la durée de vie d'un patrimoine grandissant.

A cet effet, l'entretien préventif des bâtiments constitue un enjeu primordial, de même que le développement de nouvelles compétences vers les énergies renouvelables et la diminution de nos consommations énergétiques.

Michel Dyen

*Vice-président en charge
des bâtiments, du patrimoine,
des voiries et des infrastructures*

Bâtiments communautaires

La Direction Bâtiments communautaires

- > Entretient au quotidien la cinquantaine de bâtiments et équipements gérés par l'agglomération
- > Réhabilite et met aux normes les équipements vieillissants
- > Prend en charge les nouveaux équipements issus de l'élargissement du périmètre d'action et du transfert de compétences (Bauges, Tourisme, Aillons - Margériaz)
- > Construit les nouveaux équipements d'agglomération en lien avec le développement du territoire (piscine, pôle d'échanges multimodal)

Montant des travaux de Gros entretien renouvellement

- > Gros entretien maintenance : 369 171 €
- > Usage besoin des services : 118 337 €
- > Economie d'énergie : 34 811 €
- > Accessibilité : 125 024 €
- > Mise en conformité sécurité : 128 794 €
- > Total : 776 137 €

Equipe Maintenance

Missions

- > En lien avec la Direction des systèmes d'information, se doter d'un outil de gestion patrimoniale permettant la gestion dématérialisée des demandes d'intervention
- > Après la signature de la convention de prestations de services avec Chambéry - Grand Lac économie, assurer un travail collaboratif entre les deux entités
- > Assurer une expertise technique pour la gestion du nouveau Syndicat Mixte des stations des Bauges, et tout particulièrement pour le stade de neige de Margériaz 1400
- > Sécuriser les actions des agents intervenant sur le patrimoine bâti susceptible de contenir des matériaux amiantés

Interventions

- > 564 interventions en dépannage, entretien et travaux d'aménagement
- > 96 % des interventions curatives clôturées dans la journée
- > 2 % des interventions curatives clôturées dans les 2 jours
- > Intervention récurrente sur plus de 40 bâtiments



■ **Pôle d'échanges multimodal** : livraison du bâtiment tertiaire abritant en son rez-de-chaussée la Vélostation et 3 niveaux de bureaux, conjointement avec la SNCF réalisation des travaux de la gare multimodale comportant un grand hall et des espaces dédiés aux services d'attente et de commerce.

■ **Piscine aqualudique** : travaux de terrassement (22 000 m³ de terre évacués) et de fondation, construction des structures béton, dallage du sous-sol, édification des murs et piliers de soutènement, montage de la charpente, installation du complexe d'étanchéité en toiture et des murs en ossature-bois en façade.

■ **Patinoire** : dans le prolongement des travaux réalisés pour l'extension et la réhabilitation de l'équipement, remplacement de l'étanchéité sur le hall de glace.

■ **Quartier connecté La Cassine** : afin de libérer les locaux situés au Grand Verger, relogement de l'association Mini Racing dans l'ancien garage Run réaménagé afin d'accueillir l'association.

■ **Station des Aillons-Margériaz 1400** : prise en charge du bâtiment « Front de neige » afin d'assurer le fonctionnement de l'équipement pour la saison 2018-2019, mise en conformité électrique, reprise des aciers des murs de façade, remplacement de la centrale de traitement d'air de la hotte de cuisine professionnelle.

■ **Site de Côte Rousse** : démolition du Stadium et du Bâtiment E devenus obsolètes et non fonctionnels afin de libérer du foncier pour la réalisation d'ateliers relais.

Parole d'élus



Les voiries constituent un enjeu déterminant pour les déplacements au quotidien et nécessitent des aménagements pour fluidifier et sécuriser le trafic.

C'est ainsi que le réseau structurant de l'agglomération a été hiérarchisé et bénéficie d'un document de planification partagé par tous les gestionnaires de voiries (communes, Département, Etat).

En lien avec le projet du Pôle d'échanges multimodal de Chambéry, la transformation de la place de la gare est, après une large concertation, une réussite pour ses aménagements paysagers et qualitatifs répondant aux besoins des différents usagers.

La mise en œuvre de ce type de dossier est complexe car il convient d'intégrer toutes les phases de projet : études, foncier, procédures administratives, concertation et travaux.

Enfin il est essentiel de répondre au besoin des communes en matière d'aménagements d'espaces publics sur les voiries communautaires pour sécuriser des carrefours ou aménager des rues en accompagnement de projets d'urbanisation comme par exemple l'avenue du Stade à Barberaz, la rue de la Forêt à Cognin ou la rue des Bernardines à Chambéry.

Michel Dyen

*Vice-président en charge
des bâtiments, du patrimoine,
des voiries et des infrastructures*

Infrastructures et voiries

La Direction Infrastructures et voiries

- > Entretient 160 kms de voiries d'intérêt communautaire pour maintenir en état et pérenniser le réseau routier
- > Aide à la mise en œuvre de la politique de transports par l'aménagement de voiries favorisant la vitesse des bus, la sécurisation de leurs arrêts et le développement des pistes cyclables
- > Réalise des aménagements au bénéfice des communes en sécurisant, requalifiant ou embellissant des secteurs identifiés

Refonte de la compétence voirie

En 2018, la refonte de la compétence voirie a consisté à unifier les voiries à vocation économique avec les autres voiries d'intérêt communautaire pour ne conserver qu'un seul type de voirie.

Par ailleurs, un travail de hiérarchisation des voiries structurantes a été mené et a abouti à un document de planification partagé avec tous les gestionnaires. Mené dans le cadre de l'élaboration du volet Déplacements du Plan local d'urbanisme intercommunal, ce travail a notamment permis d'identifier, et à l'avenir de préserver, certains axes de circulation, en maintenant un bon niveau de fluidité du trafic, à l'aide d'aménagements ou de mesures appropriés. Ce classement comporte trois niveaux distincts avec des règles d'usages associées : le réseau en accès Voie rapide urbaine, le réseau de distribution et le réseau de centralité.

Enfin, toujours par souci de simplification, les aménagements réalisés sont financés en totalité par l'agglomération pour les prestations intégrées à la compétence, à l'exception des plus-values qualitatives qui restent à la charge des communes.

Chiffre clé

- > Le montant des travaux mandaté pour 2018 est de 3 042 000 € TTC



En lien avec le futur Pôle d'échange multimodal de Chambéry, la requalification du parvis de la gare a fait l'objet d'une importante concertation menée en 2017, poursuivie par les études d'aménagements au premier semestre 2018. Cet espace public permettra d'intégrer différentes fonctionnalités (zone de dépose minute, emplacement taxis, quais bus accessibles, large parvis piétons) et de marquer l'entrée dans la ville depuis la gare par un aménagement paysager et qualitatif (700 m² de surface végétalisée, 28 arbres, 390 arbustes, 460 plantes vivaces et couvre sols plantés). Les travaux ont démarré début septembre pour une durée 10 mois. Montant des travaux : 1 400 000 € HT



Avenue du Stade, Barberaz
Montant des travaux : 438 000 € HT



Avenue des Bernardines, Chambéry
Montant des travaux : 125 000 € HT



Rue de la Forêt, Cognin
Montant des travaux : 392 000 € HT

■ **Avenue du Stade à Barberaz :** requalification de l'avenue du Stade, mise en accessibilité des quais bus et des cheminements piétons, reprise des bandes cyclables, aménagements de sécurité.

■ **Avenue des Bernardines à Chambéry :** mise en accessibilité de l'arrêt Covet, sécurisation du carrefour Rue Sainte Barbe, insertion bandes cyclables, sécurisation des cheminements piétons.

■ **Rue de la Forêt à Cognin :** requalification complète de la voie, élargissement des trottoirs et mise en accessibilité, insertion d'une piste cyclable double-sens, en continuité des aménagements de la ZAC du Coteau.

Parole d'élue



Grand Chambéry a franchi une étape supplémentaire dans la mise en cohérence de l'ensemble des modes de transport sur son territoire en engageant la rédaction du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements.

Cette volonté de mieux articuler tous les modes de déplacements sur notre territoire, mais également d'établir une synergie entre toutes les politiques publiques portées, se retrouve notamment à travers la révision du Schéma de Cohérence Territoriale 2020-2040 ou bien encore la démarche prospective engagée visant à améliorer la synergie entre les réseaux de transports de Grand Lac et Grand Chambéry.

Ce sont les besoins exprimés par les populations de nos territoires, qui dépassent le cadre institutionnel du seul Grand Chambéry, qui demandent que nous œuvrions à un transfert modal à grande échelle mettant en œuvre une coopération «mobilité» tenant compte de la réalité des flux.

Josiane Beaud
Vice-présidente en charge
de la multimodalité, des transports,
des déplacements et du schéma
de déplacements

Transports et mobilités

La Direction Transports et mobilités

- > Met en œuvre le projet Territoire mobile de refonte des mobilités prenant en compte tous les modes de déplacements
- > Développe les transports collectifs et les services complémentaires (auto partage, co-voiturage, Vélobulle, Vélostation etc.)
- > Développe les modes actifs (marche, vélo) et initie le changement de comportement
- > En lien avec les partenaires, développe une offre de mobilité multimodale efficace dépassant les limites du territoire

Des réseaux connectés et accessibles

- > 12 nouveaux autobus standards
- > 71 écrans affectés aux lignes Chrono
- > 4 nouvelles bornes d'informations voyageurs
- > 2 premiers distributeurs automatiques de titres de transports implantés aux arrêts de bus « Cévennes » et « Halles »
- > 34 quais de bus rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite
- > 20 vélos classiques et 11 vélos à assistance électrique renouvelés à la Vélostation
- > 24 bornes de recharge électrique sur l'agglomération
- > 1 borne de comptage des vélos au niveau du Palais de Justice
- > 15 vélos électriques à hydrogène énergie et 1 borne de recharge alimentée par route solaire

Chiffres clés

Réseau Stac

- > 35.9 km parcourus en moyenne par habitant par an
- > 4.07 €, le coût kilométrique total, y compris les amortissements
- > 20.8%, la participation des usagers au coût du transport via l'achat de titres
- > 281 quais bus mis aux normes d'accessibilité sur les 453 classés prioritaires
- > 5.8% d'augmentation de trafic sur tout le réseau entre 2017 et 2018

Lignes Chrono

- > +6.7% de fréquentation

Citalis

- > Service de transport à la demande dédié aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel
- > 803 abonnés

Vélostation

- > 5 072 contrats de location
- > 535 contrats de consigne
- > 8 851 voyages Vélobulle



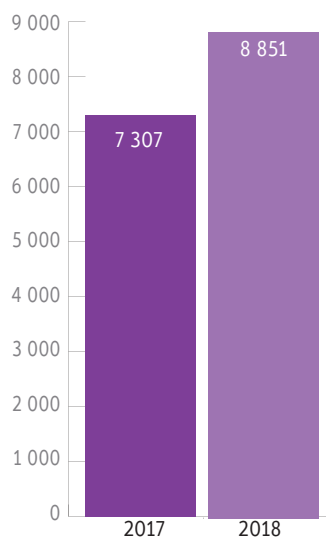
L'expérimentation de covoiturage engagée sur les communes de Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry et Les Déserts (La Féclaz) a pour objectif de développer cette pratique sur des secteurs moins denses par la création d'une communauté de covoitureurs, l'aménagement d'arrêts visibles et sécurisés, la mise en place d'un système d'exploitation numérique facilitant et sécurisant la mise en relation des covoitureurs/covoiturés.



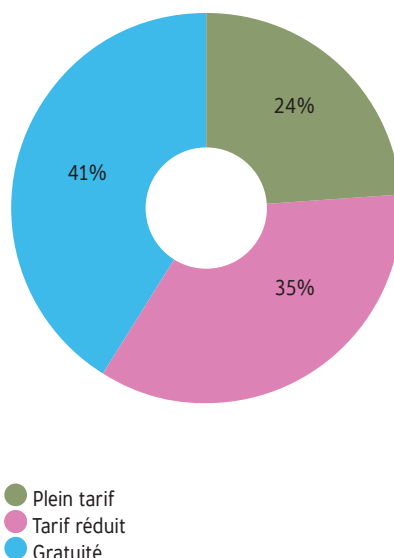
6 000 vélos circulent sur l'agglomération tous les jours. La piste cyclable entre le quai des Allobroges et le Palais de Justice affiche une hausse des passages de 17 % en 2018.

Bilan Vélobulle

Evolution de la fréquentation



Profils des usagers



- **Choix de la société Keolis** comme exploitant du réseau Stac, à partir du 1er janvier 2019 et ce pour une durée de 6 ans.
- **Accords avec les différentes autorités organisatrices de mobilités compétentes** pour permettre la vente croisée des titres de transports entre les réseaux Stac, Belle Savoie Express et Transisère via la billetterie OÙRA !
- **Réalisation de travaux avenue des Ducs de Savoie** afin d'élargir l'avenue à trois voies, au niveau du carrefour avec la rue Général Ferrière, et ainsi avoir en continu deux voies de circulation automobiles et une voie réservée aux bus.
- **Elaboration, en lien avec les communes membres, du nouveau schéma directeur cyclable** qui sera intégré au futur PLUi HD.
- **Inauguration de la traversée cyclable réalisée entre le pont des Allobroges et le Palais de Justice à Chambéry.** Ce tronçon est intégré à la Véloroute V63.
- **Classement de Chambéry, à la seconde place des villes de 50 à 100 000 habitants les plus « pro-vélo » de France,** par la Fédération des usagers de la bicyclette.

- **Organisation d'une table ronde sur le thème « La mobilité à l'échelle pertinente : la gouvernance comme condition du report modal »** notamment en présence des représentants de Grand Lac, Cœur de Savoie etc.
- **Lancement de plusieurs expérimentations :**
 - Covoiturage de proximité sur les communes de Saint-Jean-d'Arvey, Les Déserts et Thoiry avec une vingtaine d'arrêts identifiés
 - 15 vélos électriques à hydrogène énergie et d'une borne de recharge alimentée par route solaire dans le cadre du plan « Zéro Emission Valley »
 - 27 vélos électriques proposés à la location auprès des habitants dans l'écoquartier de Villeneuve à Cognin

Parole d' élu



A l'aube de disposer d'un deuxième complexe aquatique d'envergure prévu fin 2019, Grand Chambéry s'est attachée à mettre en œuvre des solutions fonctionnelles dans ses équipements tout en optimisant les ressources budgétaires et en répondant aux besoins du territoire.

L'agglomération a ainsi affiné les choix d'exploitation du futur centre aquatique qui sera géré en régie directe.

Par ailleurs, le plan piscine a fait l'objet d'une actualisation avec un calendrier de déploiement resserré, puisque nous avons validé la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond qui se mettra en œuvre dès l'ouverture de la nouvelle piscine du Stade.

David Dubonnet
Vice-président en charge
des équipements collectifs, sportifs
et associatifs et des relations
avec les clubs sportifs

Grands équipements

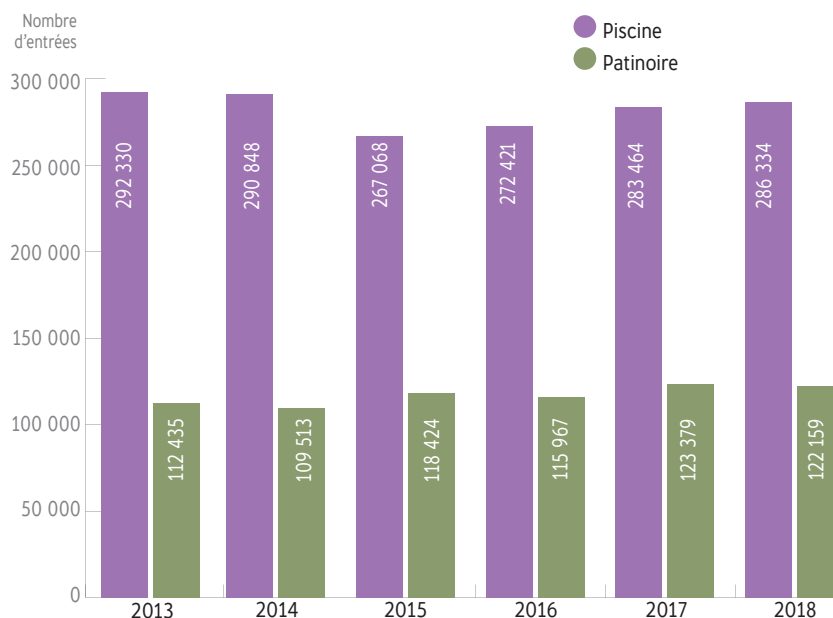
La Direction Grands équipements

- > Exploite et anime les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : piscine et patinoire, aérodrome, parc évènementiel Le Phare, parc des expositions, gymnases des lycées et équipements issus de la fusion avec les Bauges : gymnase du Châtelard, stade de Lescheraines et chartreuse d'Aillons
- > Apporte un soutien partenarial dans le domaine des loisirs évènementiels, du sport, de la culture
- > Garantit le pilotage de projets stratégiques répondant aux enjeux du territoire

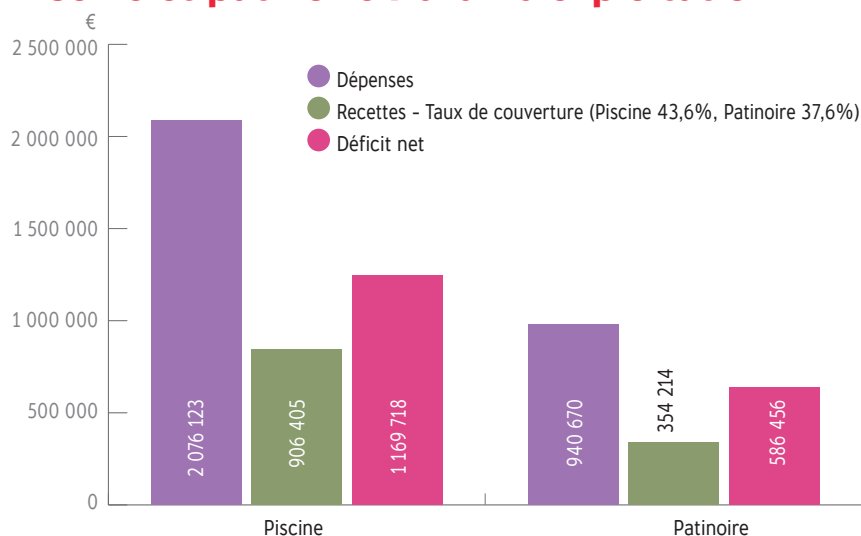
Piscine et patinoire : nombre d'entrées

	Piscine	Evolution / 2017	Patinoire	Evolution / 2017
Grand public	179 770	+3,6%	54 818	+5,2%
Scolaires	58 762	-8,6%	25 604	-12,8%
Associations	46 105	+3,2%	26 050	-2,6%
Manifestations	1 697	+66,3%	15 687	+3,2%
Total	286 334		122 159	

Piscine et patinoire : évolution de la fréquentation depuis 2013



Piscine et patinoire : bilan d'exploitation



Chiffres clés

Coût par usager :

- > Patinoire : 7.70 €
- > Piscine : 7.27 €

Prix moyen par usager dont usagers gratuits :

- > Patinoire : 2.90 €
- > Piscine : 3.16 €

Le parc évènementiel du Phare (Phare et Parc des expositions)

	Manifestations		Entrées		
	2017	2018	2017	2018	Records
Activité culturelle	22	19	69 341	45 710	2016 : 69 774
Activité sportive	19	22	56 273	65 643	2011 : 96 553
Activité économique	30	36	15 407	10 343	2013 : 48 078
Evènements divers (Phare)	8		5 500		
Evènements divers (Parc)		26		42 282	
Foire de Savoie	1	1	89 296	82 686	2015 : 92 625
Salons		17		71 101	
Séminaires		10		2 050	
Total	80	131	235 817	319 815	

■ **Démarrage de l'exploitation du parc évènementiel du Phare :** le groupement SavoïExpo et S-Pass a pris le pilotage de la concession comprenant l'exploitation et la modernisation/extension du site. Des travaux d'embellissement des halls existants ont été réalisés ainsi que la création d'une liaison au niveau du hall B de 341 m². Avec 319 815 visiteurs sur l'ensemble du site et 128 manifestations, les résultats de la première année sont satisfaisants et vont constituer le référentiel. Néanmoins, au regard de l'activité du seul Phare, on constate une diminution sensible de la fréquentation de 22 135 entrées principalement observée dans la catégorie concerts en net recul par rapport 2017.

■ **Soutien à des évènementiels à forte plus-value :** vecteur de notoriété et d'image emblématique, l'agglomération a apporté une aide financière marquée à des évènements d'envergure comme la commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918.

■ **Confirmation d'une exploitation en régie directe du parc aquatique d'agglomération,** constitué de la piscine de Buisson rond et de la future piscine aqualudique du Stade.

■ **Actualisation du plan piscine avec la décision de réhabiliter la piscine** de Buisson Rond dès l'ouverture de la nouvelle piscine du stade, pour un coût opération de 2,5M€ HT financé sans détériorer les indicateurs

financiers de Grand Chambéry, par une économie de fonctionnement induite notamment par le décalage des recrutements de personnel de la nouvelle piscine.

■ **Exploitation des équipements collectifs d'agglomération :** la mise en œuvre du retour au rythme de 4 jours de classe par semaine a permis d'élargir l'offre piscine en ouverture matinale au public et de développer les prestations de cours. A souligner la réouverture au public de la patinoire les 24 et 31 décembre répondant aux attentes des usagers, l'amélioration du taux de couverture de 3 points à la piscine et à la patinoire, ainsi que des ratios d'exploitation des deux équipements.

Economie

Parole d'élus



Les actions en faveur du développement économique engagées depuis 2014 portent leurs fruits, avec de nombreux indicateurs et classements qui démontrent le dynamisme et l'attractivité de notre territoire. Nous sommes désormais dans la phase des réalisations concrètes, avec notamment la commercialisation d'un premier lot sur le parc de La Cassine, la réalisation des Fontanettes 1 et la commercialisation des Fontanettes 2 ou encore le lancement d'ateliers-relais sur le parc d'activités de Côte Rousse.

Ces projets prennent place dans l'action continue de soutien à la création d'entreprises innovantes, qui s'appuie sur les outils incubateur-pépinière-accélérateur, d'accueil des demandes de toutes sortes des entreprises du territoire, de coopération avec les partenaires structurant les filières d'excellence du territoire, de prospection d'entreprises et d'aménagement des parcs d'activités. L'objectif étant bien de construire une offre immobilière répondant enfin aux besoins des entreprises.

Alain Thieffinat
Conseiller délégué auprès du
Président en charge de la
requalification des parcs d'activité
économique

Chambéry - Grand Lac économie

- > Assure le développement économique du bassin de vie regroupant les agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains
- > Aide à la création, au développement, à l'implantation et au maintien des activités économiques génératrices de ressources financières et d'emplois, en tenant compte des problématiques du développement durable et de l'environnement sur le territoire
- > Développe et gère les 23 parcs d'activités économiques des deux agglomérations



Futur quartier connecté La Cassine à Chambéry

- > 130 000 m² de surface de plancher
- > 25 000 m² de logements soit 400 ménages
- > 80 000 m² de tertiaire soit +/- 4 700 emplois
- > 14 000 m² d'activités soit +/- 400 emplois



Brick House, bâtiment de bureaux et de services, et Omnipharm, fournisseur d'ingrédients naturels fabriqués en France, inaugurent leurs bâtiments sur le parc des Fontanettes à Chambéry. Une concrétisation de la requalification du parc pour les entreprises entre industrie traditionnelle et haute technologie.



LA
REUSSITE
AVEC
UN
GRAND
AIR*

Chambéry - Grand Lac économie, la réussite avec un grand air

- > 220 000 habitants
- > 100 000 emplois
- > 46% de taux d'emplois
- > 23% de croissance en 10 ans
- > 23 000 entreprises
- > 140 hectares de foncier économique
- > 5 filières d'excellence : énergies intelligentes, numérique, outdoor/santé/bien-être, agroalimentaire, ingénierie de la montagne.

■ **Développement du pôle urbain tertiaire de La Cassine** : en 2018 le projet de requalification du quartier de la Cassine a été approfondi en termes d'environnement, de mobilité, d'urbanisme et d'interaction du projet avec son entourage. L'ensemble des phases administratives d'aménagement (étude impacts, concertation, création ZAC, mise à disposition du public de l'étude d'impact etc.) a été mené en cours d'année et un permis de construire a été déposé pour le premier lot de la ZAC.

■ **Concrétisation des Fontanettes 1 et commercialisation des Fontanettes 2** : en octobre 2018 les bâtiments Brick House et Omnipharm ont été inaugurés, représentant 120 emplois. Quant aux Fontanettes 2, les 12 000m² de terrains sont commercialisés.

■ **Parc d'activités économiques de la Digue à Cognin** : les opérations «Agir à dom'' et «Ar-bet'' contribueront à requalifier profondément ce parc et le solde des terrains sera commercialisé en 2019.

Parole d' élu



Si 2017 a été une année de structuration touristique de notre destination, 2018 en aura été le fer de lance, puisque de nombreux projets ont été concrétisés sur l'ensemble de la destination.

Il s'agit d'itinérance à vélo entre lacs et vignobles avec l'inauguration de la véloroute 63 (V63), de la qualification de l'offre en matière de tourisme d'affaires avec un ambitieux plan d'investissement de 12,9M€ dans le cadre de la nouvelle délégation de services public du Phare et Parc des expositions et enfin la réalisation de 3 schémas d'aménagements touristiques du massif des Bauges (La Féclaz, Saint François-de-Sales et Randonnée).

Pierre Hémar

*Vice-président en charge
du tourisme et de l'aménagement
du territoire des Bauges*

Développement touristique

La Direction Développement touristique

- > Aménage et développe l'offre touristique autour de trois axes : le tourisme d'affaires en lien avec Chambéry Grand Lac Economie, le tourisme outdoor promouvant les activités de montagne et le tourisme urbain et de santé valorisant les offres culturelles, de bien-être et de thermalisme
- > Valorise les atouts touristiques du territoire afin de développer l'attractivité touristique et la fréquentation des publics et le développement économique de l'agglomération



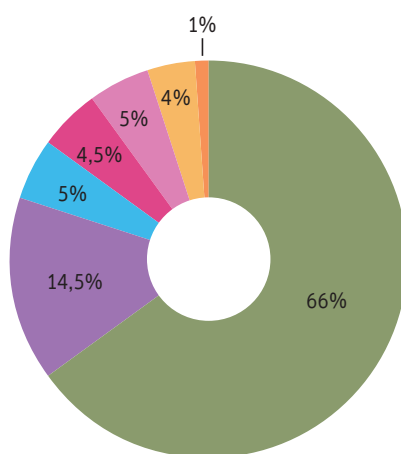
L'agglomération a pour ambition d'affirmer le territoire au sein de l'espace régional européen (+5H), comme une destination incontournable de loisirs de montagne et d'activités extérieures, dotée d'une offre culturelle et patrimoniale de référence. Inscrite dans un ensemble élargi, incluant Aix-les-Bains Riviera des Alpes et le réseau des Lacs de Savoie Mont-Blanc notamment, la destination concurrence l'offre des grands lacs italiens qui bénéficie d'une forte notoriété compte tenu de ses composantes culturelles, naturelles et patrimoniales.

La diversification toutes saisons de l'activité touristique du massif des Bauges a été affinée en 2018 par la réalisation de 3 schémas d'aménagement touristiques et de loisirs : le schéma de la Féclaz, le schéma de la porte de Saint François-de-Sales et le schéma de la randonnée (pédestre, vélo, équestre). L'objectif est de programmer pour les 10 ans à venir l'ensemble des actions d'investissement en cohérence avec le positionnement retenu pour la destination, de façon complémentaire entre chacun des sites du territoire et dans une volonté de développement durable.

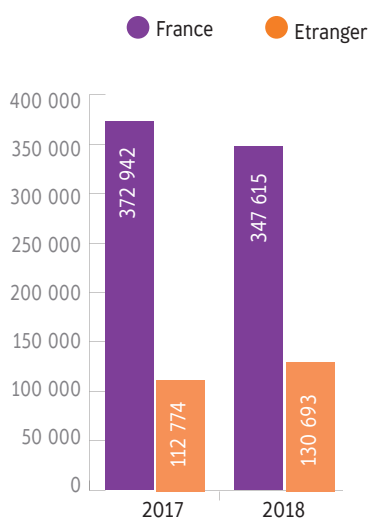
Capacité d'accueil touristique par type d'hébergement

- > 25 184 lits touristiques dont près de 16 689 non marchands (Source SMBT 2018)
- > L'hôtellerie est le 1^{er} secteur marchand en termes de capacité d'accueil marchande.

- Résidences secondaires
- Hôtellerie
- Hôtellerie de plein air
- Centres et villages vacances, Maisons familiales
- Meublés classés
- Résidences de tourisme classées et non classées
- Refuges et gîtes d'étapes

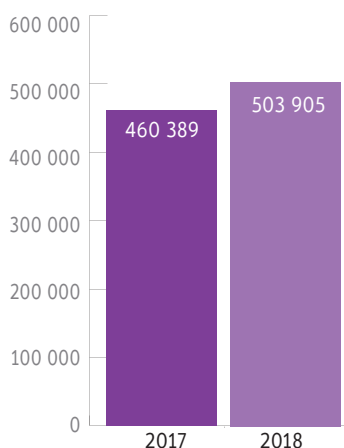


Origine de la clientèle



- > La clientèle française est en baisse de 2 points et celle de l'étranger en hausse de 2 points.
- > La destination est plus particulièrement prisée par la clientèle européenne qui représente 76% de la clientèle étrangère.

Fréquentation hôtelière Grand Chambéry



- > Augmentation du nombre de nuitées de +9.40%

Taxe séjour 2018

collectée sur le territoire de Grand Chambéry (y compris taxe additionnelle départementale) : 643 520,58 €, soit une augmentation de 6,2% en un an.

■ **Création du Syndicat mixte des stations des Bauges** : suite à la prise de compétence du site des Aillons Margériaz 1000 et 1400, Grand Chambéry a défini un plan de développement pour notamment déployer de nouvelles activités non dépendantes de la neige pour Aillons 1000 ainsi que la modernisation des installations pour Aillons 1400.

■ **Hausse de la fréquentation touristique** : cette progression se traduit par une augmentation des nuitées hôtelières de la destination de +9,40% depuis 1 an. Les clientèles étrangères sont également plus nombreuses à visiter notre territoire avec +2%. Source : Insee

■ **Lancement de la démarche d'attractivité touristique « Destination Grand Chambéry Alpes »** : cette opération vise d'une part à améliorer la notoriété du territoire, sa désirabilité auprès de ses habitants et sa clientèle touristique et d'autre part à renforcer l'économie et les emplois sur le périmètre des Bauges, de Chambéry, de Cœur de Savoie et du Pays du Lac d'Aiguebelette.

L'étude révélera le potentiel touristique de la destination (atouts humains et environnementaux, richesse reconnue de sa culture et son patrimoine). Par ailleurs, elle permettra de fédérer l'ensemble des acteurs autour du projet et d'adopter une approche marketing différenciatrice. Enfin, elle établira l'identité du territoire et révélera tout son ADN afin de susciter la totale adhésion par ses acteurs.

Parole d' élu



Un an après la fusion entre la Communauté d'agglomération Chambéry métropole et la Communauté de commune Cœur des Bauges, la Direction Eau et assainissement de Grand Chambéry s'est réorganisée pour apporter un service public d'eau et d'assainissement de qualité identique à tous les habitants, qu'ils habitent les Bauges ou l'agglomération chambérienne. Pour cela, 7 agents sont désormais basés au Chatelard afin d'assurer le suivi des chantiers et l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, répondre aux demandes des abonnés et assurer le lien avec les élus du secteur. Les indicateurs de performance 2018 démontrent le maintien d'un service de grande qualité. L'ensemble des objectifs réglementaires en matière de qualité d'eau ou de rejets sont atteints malgré un début d'année marqué par une pluviométrie exceptionnelle. Je tiens à remercier les équipes pour leur implication dans ce contexte en mouvement et souhaiter la bienvenue à Pascale Lucas qui succède à Jean-Philippe Laplanche à la Direction Eau et assainissement.

Jean-Maurice Venturini
Vice-président en charge de l'eau
et de l'assainissement

Eau et assainissement

La Direction Eau et assainissement

- > Garantit à chacun l'accès à une eau potable de qualité au moyen d'un réseau de production et de distribution de l'eau potable maîtrisé
- > Préserve l'environnement et le cadre de vie de l'agglomération par la collecte et la dépollution des eaux usées et le contrôle de l'assainissement autonome
- > Développe une relation de l'utilisateur qualitative en adaptant et modernisant ses pratiques et procédures



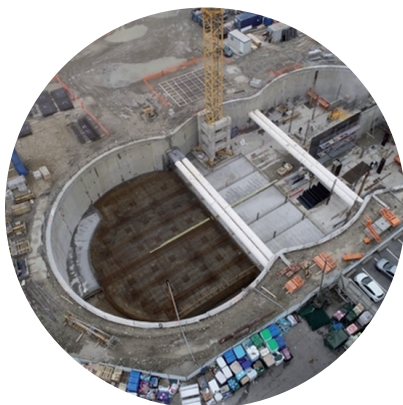
Réalisation d'une seconde cuve de 500 m³ au réservoir de Challot à Chambéry

Chiffres clés

- > 6 896 456 m³ d'eau vendus
- > 14 478 483 m³ d'eau traités par l'Usine de dépollution des eaux usées, soit une augmentation de 31% en un an, conséquence d'une pluviométrie très importante sur le premier trimestre
- > 59 318 appels téléphoniques traités
- > 12 135 abonnements
- > 9 927 résiliations
- > 7 283 demandes numériques, soit une augmentation de 26% en un an
- > 5 325 paiements en ligne, soit une augmentation de 9% en un an
- > 73 496 abonnés au 31 décembre 2018



Maillage en eau potable du secteur du Mont bas à Le Noyer avec le Crozet à Lescheraines : pose de 800 mètres linéaires, technique sous trancheuse, qui permet l'alimentation du secteur du Crozet via le réseau de la commune de Le Noyer et l'abandon de la source de Vavin et le réservoir du Crozet.
Coût des travaux : 210 000 € HT



L'objectif du bassin de stockage et restitution des eaux est de créer un bassin de délestage, qui permet de conserver 8 000 m³ d'eaux usées et pluviales et de les traiter dès que l'usine de dépollution de Chambéry est en capacité d'absorber ce flux, hors période de grosses précipitations. Le but affiché de protection de l'environnement permet ainsi de limiter les déversements à la Leysse et au Lac du Bourget en temps de pluie et ainsi de protéger les milieux naturels. Livraison fin 2019.

- **Maintien du réseau d'eau potable** avec un taux moyen de renouvellement supérieur à 1 %, soit 11 km linéaire, pour un budget de l'ordre de 4,3 M€
 - Création de 23 chambres de comptage sur les communes de Chambéry et La Motte-Servolex pour faciliter la recherche de fuite et visualiser les secteurs défaillants
 - Réhabilitation d'une canalisation d'eau potable par technique sans tranchée chemin des Charmettes à Chambéry sur 900 mètres
 - Renouvellement du réseau d'eau potable faubourg Montmélian entre la place Paul Chevallier et le quai du 11 novembre à Chambéry sur 270 mètres
 - Maillage eau potable à Aillon entre la station et le chef-lieu, sur 200 mètres, et remplacement du précédent maillage traversant le nant d'Aillon-(cours d'eau) qui était hors service
- **Réalisation de travaux sur les équipements d'assainissement** : 2 km ont été renouvelés correspondant à 60% du budget assainissement.
 - Réhabilitation du collecteur unitaire, faubourg Montmélian, de la place d'Italie à la place Paul Chevallier, à Chambéry
 - Rénovation d'un collecteur unitaire rue Adrien Badin à Cognin
 - Création d'un réseau d'assainissement collectif pour le raccordement des hameaux de Fonet et Boyat à Curienne
- **Réalisation d'études et de travaux d'amélioration dans le domaine de l'eau potable** :
 - Dans le cadre du Plan global ressource en eau (PGRE), renforcement de la conduite d'adduction entre le réservoir de Bataillarde et le Tremblay, à La Motte Servolex, Unité de distribution globale du Puits des Iles
 - Restructuration du réseau de l'unité de distribution du réservoir du Mollard, à Bassens et Saint-Alban-Leysse
 - Etudes de diagnostic de l'ensemble des captages des Bauges et procédures administratives sur les périmètres de protection
 - Etudes du secours en eau potable, sur communes des Bauges et Les Déserts
- **Réalisation d'études prospectives dans le domaine de l'assainissement** :
 - Rénovation des collecteurs situés dans les périmètres des Puits des Iles et de Joppet, à Chambéry
 - Diagnostic des stations d'épuration (STEP) de Lescheraines : STEP de la Madeleine, STEP du plan d'eau (raccordement sur réseau de la STEP de la Madeleine)
 - Modélisation du système d'assainissement sur les communes de Cognin et La Motte-Servolex
- **Adaptation et modernisation des services aux usagers** :
 - Mise en place d'un numéro unique pour joindre la Direction Eau et assainissement afin de mieux orienter les usagers dans leurs démarches
 - Edition du nouveau Règlement eau potable, adapté à l'ensemble du territoire et tenant compte des démarches en ligne. Intégration des évolutions législatives et réglementaires, notamment pour la mise en œuvre de la médiation de l'eau ou des écrêtements pour certaines fuites d'eau. Prise en compte de dispositions pour lutter contre le défaut d'abonnement et des pénalités contre les vols d'eau ou les actes de malveillances
- **Validation d'un plan d'investissement spécifique au secteur des Bauges** : a minima, 2 millions d'euros pour améliorer la qualité de l'eau et sa disponibilité

Gestion des déchets

Parole d' élu



En 2018, la Direction des déchets s'est réorganisée pour améliorer le service rendu aux habitants. Des coordonnateurs de proximité ont été nommés. Répartis sur le territoire, ils constituent une interface privilégiée entre usagers, communes, bailleurs, syndicats et le service exploitation de la Direction des déchets.

Cette nouvelle organisation fluidifie les échanges et permet de répondre de manière plus efficace aux besoins du terrain : anticipation des changements de collecte, gestion des imprévus, réactivité concernant des dépôts non conformes, accompagnement des producteurs de déchets professionnels.

Afin d'améliorer l'accueil des usagers dans les déchetteries et moderniser leur fonctionnement, l'agglomération a repris partiellement en régie la gestion des hauts de quai. Cette évolution a créé l'opportunité de diversifier les métiers exercés par la centaine de collaborateurs de la direction, en leur proposant de nouvelles perspectives d'évolution de carrière.

Daniel Rochemaix
Vice-président en charge
des déchets ménagers
et assimilés et des
programmes de prévention

La Direction Gestion des déchets

- > Collecte les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers
- > Les dirige vers des installations performantes de valorisation, par recyclage ou production d'énergie
- > Accompagne les habitants et les entreprises à réduire leurs déchets et mieux les trier, par la communication de proximité, la sensibilisation des scolaires, l'accompagnement au changement de comportement pour des pratiques moins génératrices de déchets

Coûts de la gestion des déchets, par grandes masses budgétaires, ramenées à l'habitant

	Dépenses en €	Coût / habitant / an
Traitement : incinération des ordures ménagères et tri des collectes sélectives	5 245 738	38,94
Collecte : ordures ménagères, collectes sélectives et verre (charges de fonctionnement et masse salariale en régie)	5 585 678	41,47
Plateforme des déchets verts de Champlat	553 781	4,11
Déchetteries : gestion, transport et traitement	2 265 620	16,82
Subventions, actions de communication et de prévention et masse salariale restante	923 229	6,85
Dotations aux provisions pour risques contentieux	1 000 000	7,42
Total des dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre et hors coûts aidés)	15 574 045	115,62

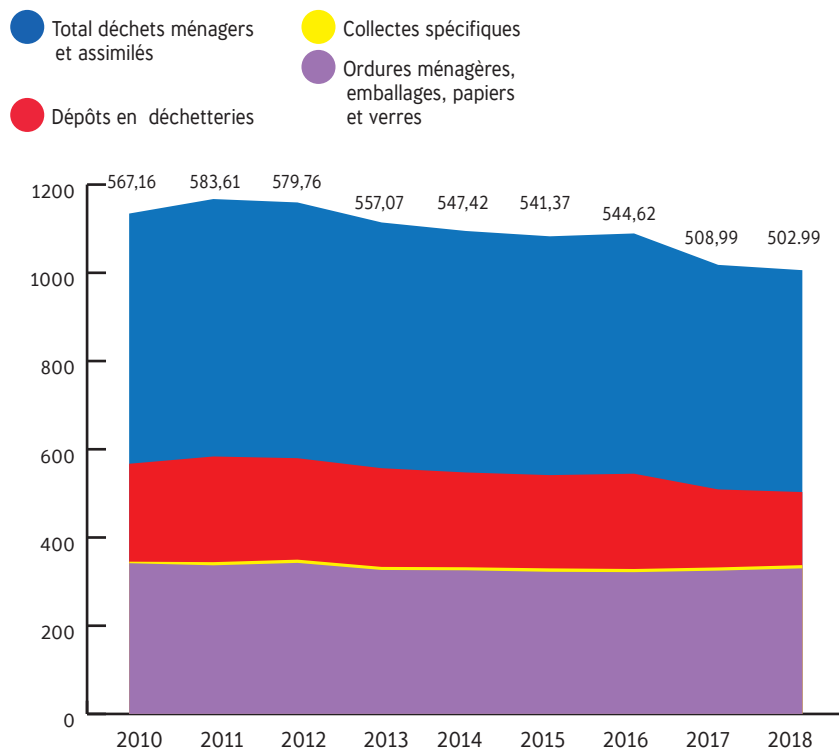
Une caravane de récup'



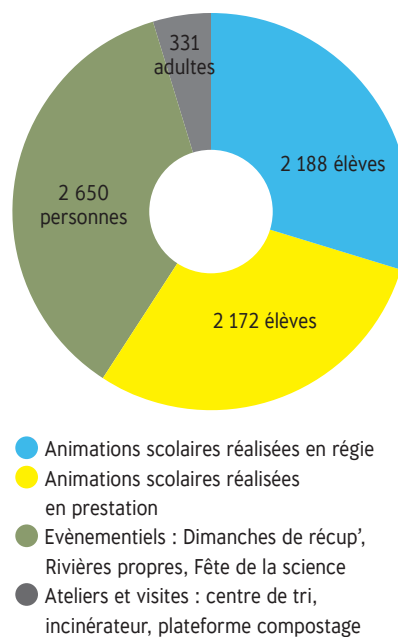
Fort du succès des 4 éditions annuelles précédentes de « Un dimanche de récup' », la manifestation phare dédiée à la réduction des déchets a pris une nouvelle forme en 2018 : itinérante et thématisée au gré des saisons. Les événements organisés à Sonnaz, La Motte Servolex et Saint-Baldoph ont successivement réuni 2 000 visiteurs autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets au jardin et un Noël zéro déchet.

Quantité de déchets en kg/habitant depuis 2010

En 2018, un habitant produit en moyenne 503kg de déchets ménagers et assimilés (539 kg en moyenne régionale).



Évènementiels et animations : des outils pour accompagner le changement de comportement



- Renouvellement et maintenance des conteneurs de collecte** : le rythme de la conteneurisation s'est ralenti, pour débiter le renouvellement des premiers conteneurs grand volume et conserver ainsi un parc à niveau. Une équipe de maintenance a été structurée afin d'améliorer la fonctionnalité du parc de conteneurs roulant et la propreté des conteneurs à verre. Il a été mis fin à la collecte en sacs sur le quartier Pingon de La Motte Servolex (mode de collecte marginal sur le territoire), en équipant celui-ci de conteneurs grands volume et de points de regroupement en bacs roulants.
- Amélioration des services pour les professionnels** : dans le cadre du passage à un prestataire de la collecte de cartons des commerçants du centre-ville à Chambéry, celle-ci a été étoffée : amplitude horaire, circuit, nombre de points de collecte. Les zones d'activité de La Trousse à La Ravoire et Puy D'Ordet à Challes-les-Eaux ont été prospectées pour faire bénéficier les entreprises de la collecte sélective et leur proposer un diagnostic de leurs déchets et de solutions pour mieux les valoriser.
- Amplification de la lutte contre les incivilités** : en plus des actions préventives (affichages, informations in situ etc.), le nettoyage des dépôts sauvages près des aires à conteneurs est désormais facturé au réel aux contrevenants dès la seconde alerte.
- Engagement pour l'économie circulaire** qui vise à repenser le cycle de vie des produits, depuis la conception jusqu'à leur élimination, en optimisant les ressources et en limitant les impacts sur l'environnement. Grand Chambéry a signé un Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), axant l'intervention de l'agglomération sur les secteurs du Bâtiment Travaux publics, de l'alimentation et du bois. Un séminaire a réuni 70 élus, chefs d'entreprises, accompagnateurs de projets pour officialiser le début de ce contrat qui court de 2018 à 2020.

Parole d'élus



Sur un territoire attractif qui doit faire face à de nombreux enjeux liés à l'augmentation de sa population, à la forte fréquentation de ses axes de transport et à une dynamique économique retrouvée, Grand Chambéry et ses partenaires se doivent d'engager des mesures concrètes et pragmatiques pour en faire un espace éco-responsable, moteur des grandes transitions.

Ainsi, par son Plan climat air énergie territorial, l'agglomération s'inscrit sur la trajectoire de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique avec 4 enjeux prioritaires : améliorer la qualité de l'air, baisser les consommations énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production des énergies renouvelables et préserver le potentiel de stockage de carbone du territoire.

Luc Berthoud
Vice-président en charge de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

Développement durable et transition énergétique

Le Service Agriculture et aménagement durable

- > Coordonne le Plan climat air énergie territorial
- > Participe à la transition énergétique en favorisant le développement des énergies renouvelables : production et consommation
- > Pilote la démarche de Territoire à énergie positive avec Grand Annecy, Grand Lac et le Parc naturel régional du Massif des Bauges
- > Contribue à améliorer la qualité de l'air et agit pour limiter l'impact des épisodes de pollution en contribuant au déploiement du Plan local d'amélioration de la qualité de l'air

GRAND CHAMBERY
l'agglomération

UNE AIDE POUR FINANCER VOS PROJETS DE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE

SOLAIRE THERMIQUE

BOIS-ÉNERGIE

GÉOTHERMIE

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

Pour un Territoire à Énergie POSITIVE

1,2 M€ d'aides disponibles, jusqu'en 2020, pour des projets collectifs de chaleur renouvelable

Objectif : réduire les émissions de CO₂

Tout au long du projet, bénéficiez d'un accompagnement adapté auprès de Grand Chambéry

Le Contrat de développement territorial permet de financer des projets collectifs d'énergies renouvelables thermiques : solaire thermique, bois-énergie, géothermie et récupération de chaleur. Objectif : réduire les émissions de CO₂ pour un Territoire à énergie positive.



L'approvisionnement en énergie coûte environ 300 millions d'euros chaque année sur Grand Chambéry. Les énergies fossiles représentent un coût important qui augmente. L'objectif est donc de relocaliser la production des énergies avec des installations solaires, des méthaniseurs, des chaufferies bois.



Par un simple clic sur la toiture désirée, le cadastre solaire, outil de cartographie numérique développé sur l'ensemble du territoire, permet d'évaluer le potentiel solaire et d'estimer la rentabilité de cette toiture. Il calcule l'investissement, les gains et le temps de retour sur investissement pour de la production électrique (panneaux photovoltaïques) ou d'eau chaude (panneaux solaires thermiques).

Pour répondre aux enjeux du changement climatique Grand Chambéry s'est fixée 5 axes de travail ambitieux et structurants :

1. Des mobilités agiles et durables
2. Un bâti performant, sain et agréable
3. Doubler la production d'énergies renouvelables
4. Replacer la végétation au centre de l'aménagement du territoire
5. Valoriser les richesses du territoire

■ **Déploiement de la mobilité hydrogène** : le bassin de vie entre Chambéry et Aix-les-Bains a été désigné territoire d'expérimentation dans le cadre du projet Zero Emission Valley. Concrètement sur le territoire le projet ZEV consiste à la fois à installer une station de recharge hydrogène et à acquérir l'équivalent de 50 véhicules hydrogène de type Kangoo. In fine, la station de recharge hydrogène sera réalisée à proximité de la VRU sur le parc d'activités des Landiers Ouest pour l'automne 2019. Ce projet rassemble tous les acteurs de la filière hydrogène et vise à développer la mobilité hydrogène en région Auvergne-Rhône-Alpes. En parallèle un projet de navette autonome hydrogène est à l'étude.

■ **Coordination de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET)** : document de planification de la transition énergétique, établi pour une durée de 6 ans (2020-2025), le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. L'année 2018 a permis l'adoption de la stratégie Climat air énergie de Grand Chambéry : 5 axes structurants, 25 orientations stratégiques et concrètes pour devenir un territoire éco-responsable, moteur des grandes transitions.

■ **Gestion du dispositif d'aide pour financer les projets de production de chaleur renouvelable** : dans le cadre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques, Grand Chambéry gère ce dispositif pour le compte de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Plus de 1,2 millions d'euros d'aides sont disponibles sur 3 ans, pour le territoire de Grand Chambéry et alentours sur le massif des Bauges.

■ **Renouvellement du label Territoire à énergie positive (TEPOS)** : les 3 agglomérations -Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac- et le Parc naturel régional du Massif des Bauges ont renouvelé leur engagement pour un Territoire à énergie positive en 2050. La feuille de route 2019-2022 s'attachera à œuvrer dans les 2 domaines significatifs pour la transition énergétique : les mobilités et les bâtiments, en intégrant des objectifs de développement des énergies renouvelables.

■ **Lancement de l'étude de conversion de la méthanisation des boues de l'Usine de dépollution des eaux usées** : étude de faisabilité de la conversion de la cogénération en injection de biométhane dans le réseau gaz, pour optimiser le rendement du processus de méthanisation des boues.

Parole d' élu



Piloter des démarches en faveur des espaces non urbanisés représentant plus de 90% du territoire de Grand Chambéry permet de décliner au travers du Schéma agricole, de la Charte forestière et du Plan d'action en faveur des zones humides, les principes de l'aménagement durable de l'agglomération.

Le contexte territorial œuvre en faveur d'un renforcement des coopérations avec les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et de Chartreuse afin de prendre en considération les équilibres urbain / rural et ressources / bassin de consommation au travers des enjeux agricoles, forestiers et espaces naturels.

Luc Berthoud

Vice-président en charge de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

Agriculture et espaces naturels

Le Service Agriculture et aménagement durable

- > Accompagne une agriculture périurbaine de qualité, attractive et durable par la mise en œuvre du Schéma agricole
- > Soutient le développement des filières bois énergie et bois d'œuvre grâce à la déclinaison du plan d'action de la Charte forestière pour une forêt périurbaine multifonctionnelle
- > Veille à la prise en compte des zones humides dans le cadre de l'élaboration des documents de planification et de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour un aménagement durable de l'agglomération



Équipé d'un broyeur à herbe et d'une tête forestière, le broyeur à chenilles acier télécommandé a été acquis par Grand Chambéry et financé par les fonds de financement de la transition énergétique de la démarche « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».



La construction de la retenue collinaire de La Villette à La Motte-Servolex, d'une capacité de 12 000 m³, devrait permettre l'irrigation de 7 ha cultivés en maraîchage, grâce à un réseau dédié de 1 160 mètres linéaires.



La zone humide des Epinettes à La Motte-Servolex a fait l'objet de mesures compensatoires dans le cadre du projet de ZAC des Landiers Ouest. De même, un accompagnement a permis de définir la compensation pour la zone humide de Villeneuve à Cognin et la zone humide de La Cassine à Chambéry.

La charte forestière

Volet B Consommation / Filière locale forêt et bois	Axe 1 Economie	Enjeu 1 Valoriser le bois local dans la construction et la rénovation	Action B1.1 Promouvoir l'utilisation de bois local dans la construction
		Enjeu 2 Amplifier l'essor de la filière bois-énergie	Action B1.2 Structurer une filière bois pour la rénovation
	Axe 2 Foncier		Enjeu 3 Un foncier forestier morcelé
		Axe 3 Communication	Enjeu 4 Une forêt multifonctionnelle à partager
	Action B2.5 Gérer une bourse foncière forestière		
	Enjeu 5 Mieux faire connaître l'exploitation forestière et l'utilisation du bois		Action B2.6 Veiller à la prise en compte des enjeux forestiers dans les documents liés à l'aménagement du territoire
			Action B3.7 Partager les initiatives et les usages entre l'espace forestier rural et périurbain
			Action B3.8 Adapter la gestion forestière aux enjeux de la ressource en eau potable, des risques naturels et du changement climatique
			Action B3.9 Valoriser les outils pédagogiques des partenaires pour l'accueil du public en forêt
	Action B3.10 Animer des outils de communication au service de la forêt		

Piloté par l'agglomération, le volet B Consommation / Filière locale forêt et bois de la Charte forestière Bauges Chambéry Chartreuse s'articule autour de 3 axes, déclinés en 5 enjeux et 10 actions permettant d'agir en matière de préservation et de valorisation des espaces naturels, en particulier forestiers.



Depuis 2006 Grand Chambéry est compétente en matière de préservation et de valorisation des espaces naturels, en particulier la forêt. Pour répondre à ces enjeux et engager une véritable stratégie de développement local de la filière forêt-bois, une Charte forestière a été élaborée.

- **Acquisition d'un broyeur télécommandé** : afin d'apporter une solution d'entretien des parcelles agricoles en forte pente pour les agriculteurs et les collectivités, Grand Chambéry fait l'acquisition d'un broyeur télécommandé. Ce matériel sera mis à disposition à titre gracieux à la Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Vimines.
- **Création de la retenue collinaire de La Villette à La Motte-Servolex** : acquisition foncière et définition des modalités de mise à disposition et de gestion avec l'Association des irrigants de l'Epine. La construction de cette retenue permet de :
 - Supprimer les prélèvements faits sur un cours d'eau déficitaire
 - Réduire les prélèvements faits sur le réseau d'eau potable alimenté par une source faisant l'objet d'une consigne de restitution au milieu
 - Apporter une solution pérenne d'alimentation en eau aux irrigants du secteur.
- **Révision et élaboration de la Charte forestière Bauges Chambéry Chartreuse 2019-2024** : suite à l'organisation territoriale mise en place entre Grand Chambéry et les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et de Chartreuse, la Charte forestière est élaborée à l'échelle du territoire de l'agglomération et des 2 Parcs.
 - L'entrée Massifs des Bauges et de Chartreuse traite les ressources forestières : mobilisation, gestion, desserte, biodiversité, accueil du public en forêt.
 - L'entrée « Etablissements publics de coopération intercommunale » met en œuvre le volet Consommation / Filière locale forêt et bois autour des axes Economie, Foncier et Communication
- **Définition des mesures compensatoires de projets d'aménagement impactant des zones humides** : lorsque les grands projets d'aménagement de la collectivité impactent des périmètres de zones humides, il convient de définir des mesures compensatoires au titre de la Loi sur l'eau. La compensation peut se faire à l'échelle de l'agglomération, à hauteur de 200 % de la surface impactée, sur des zones humides existantes par la restauration et l'entretien.

Parole d'élus



En 2018, la seconde phase du chantier de restauration écologique et des digues sur la Leysse a été achevée. Mis à l'épreuve lors de l'importante crue du 04 janvier, ces travaux ont non seulement bien résisté mais aussi démontré tout l'intérêt des moyens engagés par la collectivité dans la protection contre les crues et la restauration des digues des cours d'eau.

Par ailleurs, la gestion des zones humides a été rattachée à la Direction de la gestion des cours d'eau afin de regrouper les compétences en lien avec la GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI). Cette gestion intégrée du cycle de l'eau permet d'allier à la fois la protection des personnes et des biens avec le maintien d'espaces naturels fonctionnels garants d'un environnement de qualité pour les habitants de notre territoire.

Luc Berthoud
*Vice-président en charge
 de l'agriculture périurbaine,
 des cours d'eau, du développement
 durable, des espaces naturels
 et de la transition énergétique*

Gestion des cours d'eau

La Direction Gestion des cours d'eau

- > Entretien des cours d'eau du bassin versant et leurs boisements, lutte contre les espèces végétales invasives
- > Restaure les berges, les digues et les milieux aquatiques
- > Protège contre les inondations par la gestion des systèmes d'endiguement et la prévision des crues
- > Préserve les zones humides grâce à la mise œuvre d'un plan d'action qui vise à restaurer et entretenir ces milieux remarquables

Débit de la Leysse



En 2018, l'hydrologie de la Leysse a été marquée par de fortes crues au mois de janvier, puis de très bas débits de mi-juin à mi-novembre.



Suite aux crues de l'hiver 2018, des désordres affectant les digues de la Leysse ont nécessité la réalisation de travaux de confortement sur les communes de Saint-Alban-Leysse et de La Motte-Servolet. Pour ces deux chantiers, des enrochements en pied et le talutage des parements de digue ont été réalisés pour un montant total de 84 693,50 € HT.



■ **Achèvement de la seconde phase du chantier de restauration écologique et des digues de la Leysse** : aménagement clé du schéma directeur de protection contre les crues du bassin chambérien, le chantier de restauration de la Leysse a été subdivisé en plusieurs tronçons en fonction du risque inondation. En 2018, des travaux de végétalisation, plantation et aménagement des abords ont été entrepris, pour un montant de 486 200,41 € HT, notamment entre le pont SCNF et la route départementale 16a, ainsi que dans le secteur du nouveau méandre du Pré Marquis. Les objectifs de ces travaux sont le dimensionnement de la rivière pour la crue centennale en consolidant ou reconstruisant les digues, ainsi que la renaturation des milieux par l'élargissement du lit au profit de la création de zones humides et la diversification des habitats aquatiques.

■ **Aménagement de la plage de dépôt du Merderet à Bissy** : le 07 juin 2015, un puissant orage localisé sur le bassin versant du Merderet à Bissy avait entraîné une très importante crue du torrent, dont le temps de retour était supérieur à la crue centennale. Le débordement du cours d'eau avait occasionné des dégâts dans le quartier situé à la sortie des gorges. En 2018, des travaux d'aménagement du Merderet ont été entrepris, pour un montant de 49 862 € HT. L'objectif de ces travaux est d'optimiser le fonctionnement du torrent dans sa partie urbanisée pour limiter au maximum les dégâts sur des événements plus que majeurs.

■ **Crue du 4 janvier 2018** : la plus importante crue de La Leysse depuis 1990 s'est produite. Depuis plusieurs semaines, le bassin versant avait été abondamment arrosé (380mm à la Féclaz les 30 jours précédents) et un stock important de neige s'était formé sur les versants des Bauges, du nord de la Chartreuse et de l'Epine. Les 3 et 4 janvier, des précipitations abondantes sous forme de pluie, accompagnées d'un redoux en altitude, ont entraîné de fortes crues de l'ensemble des cours d'eau du territoire, notamment de la Leysse qui a atteint environ 200m³/s au pont du Tremblay à La Motte-Servolex, soit 3 mètres d'eau.

Restauration des zones humides



Zone humide	Cote Bastienne	Marais du Frainet	Stand de tir	Teraillet-Albanne
Commune	Chambéry	Saint-Baldoph	Saint-Baldoph	Saint-Baldoph
Surface	1,5 ha	22,6 ha	2,8 ha	26 ha
Montant HT Maîtrise d'œuvre	2 985 €	3 050 €	4 380 €	3 045 €
Montant HT Travaux	22 781 €	20 081 €	54 328 €	9 975 €
Financement Agence de l'eau	12 883 €	11 565 €	29 354 €	6 510 €
Financement Région Auvergne Rhône Alpes	7 730 €	6 940 €	17 612 €	3 906 €

Opération rivières propres du 15 septembre 2018

- > 131 participants
- > 23 kilomètres parcourus
- > 8 cours d'eau (Leysse, Hyères, Albanne, Mère, Nant Bruyant, Erier, Curtine, Boisserette)
- > 2 500 kilos de déchets ramassés
- > 1280 kilos recyclés (plastiques, cartons, verre, bois, aluminium)

2018

en chiffres clés

Mobilités

Nombre de voyages	8 556 054
Nombre de lignes chrono	4
Taux d'augmentation de voyageurs sur les lignes chrono par rapport à 2017	+5.8%
Taux d'augmentation de voyageurs sur tout le réseau par rapport à 2017	+6.7%
Nombre d'abonnés Citalis, service de transport à la demande dédié aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel	803

Finances

Montant des investissements de 2014 à 2020 en euros	205 millions
Montant des investissements déployés en faveur du Développement durable de 2014 à 2020 en euros	117 millions
Montant des investissements consacrés aux transports et déplacements de 2014 à 2020 en euros	47 millions
Montant des économies réalisées sur le fonctionnement en euros	6.5 millions

Personnel

Nombre de salariés	491
Pourcentage de femmes parmi les salariés	34.62%
Pourcentage de femmes dans le comité de direction	42%

Vélo

Nombre de kilomètres d'aménagements cyclables	90
Nombre de places de stationnement en consignes	735
Nombre de vélos classiques et vélos à assistance électrique à la Vélostation	600
Nombre de contrats de location à la Vélostation	5 072
Nombre de passages de cyclistes sur les 10 compteurs de l'agglomération	2 408 065 soit +10.7%
Nombre de personnes transportées en Vélobulle	8 851
Nombre de Plan de déplacements entreprise	114
Nombre de salariés engagés dans une démarche de mobilité durable	21 400 soit 40% des salariés du territoire
Nombre de Plan de déplacements établissement scolaire	30

Déchets

Quantité de déchets ménagers et assimilés produite chaque seconde par le territoire en kilos	2
Quantité moyenne de déchets produits par un habitant en kilos	503
Tonnes d'ordures ménagères, emballages ménagers et verres collectées par les agents de l'agglomération	43 000
Tonnes de déchets évités (ordures ménagères, emballages ménagers et verres, estimation sur un an) par les 100 foyers du défi zéro déchet qui ont participé en 2018	5.5
Nombre de sites de compostage collectif	78
Nombre de foyers équipés d'un composteur individuel	7 800

Eau

Nombre d'abonnements	73 496
Nombre d'eau vendue en m ³	6 896 456
Nombre d'eau traitée par l'usine de dépollution des eaux usées en m ³	14 478 483
Consommation d'eau par jour par habitant en litres	138
Nombre d'autorisations de déversements d'effluents industriels	148
Rendement global du réseau en %	70.2%

Equipements collectifs

Nombre d'entrées à la piscine	286 334
Nombre d'entrées à la patinoire	122 159

Communication

Nombre de connexions sur le site Grand Chambéry	271 522
Nombre de pages vues	1 175 888
Nombre de fans sur Facebook	9 866
Nombre de followers sur Twitter	2 531

Environnement

Valorisation énergétique des déchets de l'UIOM au prorata du tonnage incinéré pour le territoire de Grand Chambéry :	
Production d'électricité MWh	30 188
Vente d'énergie thermique au chauffage urbain MWh	78 000
Production photovoltaïque (déchetterie de Bissy) kWh	25 216

1^{er}
**BASSIN
DE VIE**
le plus
attractif*

*Villes comprises
entre 50 000 et 100 000 habitants
Source : changerdeville.fr

12^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
entreprendre*

*Classement France entière
L'Express 2017 et 2018

8^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
travailler*

*Classement France entière
L'Express 2017 et 2018

2^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
étudier*

*L'Étudiant 2018-2019
villes moyennes

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Arith
Barberaz
Barby
Bassens
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Doucy-en-Bauges
Ecole
Jacob-Bellecombette
Jarsy
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Le Châtelard
Le Noyer
Lescheraines
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leyssie
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-François-de-Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sainte-Reine
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

Rédaction
Directions Grand Chambéry

Coordination
Direction de la communication Grand Chambéry

Conception graphique et mise en page
Agence Gomm 06 66 11 29 71
valerie.cachat@gomm.fr

Crédits photos

AAUP
CGLE
Citadia
Garofolin Gilles
Gourbin Didier
Morello Tommaso
Robogreen-France-photo1_bassa
Servièrre Guillaume

Communauté d'agglomération
Grand Chambéry
106 allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00
www.grandchambery.fr